



HAL
open science

TELEMME - Temps, espaces, langages Europe Mériidionale Méditerranée

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. TELEMME - Temps, espaces, langages Europe Méridionale Méditerranée. 2011, Université Aix-Marseille 1, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02030602

HAL Id: hceres-02030602

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030602>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

UMR 6570 TELEMME – Temps, Espaces, Langages,

Europe Méridionale-Méditerranée

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Aix-Marseille 1

CNRS

Février 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

UMR 6570 TELEMME – Temps, Espaces, Langages,
Europe Méridionale-Méditerranée

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Aix-Marseille 1

CNRS

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Février 2011



Unité

Nom de l'unité : TELEMME - Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale-Méditerranée.

Label demandé : UMR

N° si renouvellement : 6570

Nom du directeur : M. Jean-Marie GUILLON

Membres du comité d'experts

Président :

M. Jean-Pierre RENARD, Université d'Artois

Experts :

Mme Annie ANTOINE, Université de Haute-Bretagne - Rennes 2, représentant le CoNRS

M. Xavier BONIFACE, Université du Littoral Côte d'Opale

M. Nicolas GRIMAL, Collège de France, représentant le CNU

M. Miguel RODRIGUEZ, Université Paris-Sorbonne - Paris 4

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Charles GIRY-DELOISON

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. François-Joseph RUGGIU, Directeur adjoint scientifique du CoNRS (observateur)

En l'absence du Vice-Président du Conseil scientifique (excusé), Mme Brigitte MARIN fut la représentante de l'université de Provence Aix-Marseille 1 et de la MMSH



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite s'est déroulée le mercredi 16 février 2011 dans les locaux de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) conformément au planning suivant :

- 09h00-10h00 : réunion du comité à huis clos.
- 10h00-12h30 : rencontre avec le directeur de l'UMR, les responsables des programmes et équipes, les membres de l'unité (forte présence dans la salle). Cette rencontre était ouverte aux représentants des tutelles, ainsi qu'aux délégués des doctorants et à ceux des personnels.
- 12h30-13h00 : rencontre avec les seuls personnels ITA de l'UMR (présentation détaillée de leur charge de travail).
- 13h00-14h00 : déjeuner du comité à huis clos à la MMSH.
- 14h00-15h00 : rencontre avec les seuls doctorants.
- 15h00-15h30 : rencontre avec les représentants des deux tutelles, en présence du directeur de l'UMR.
- 15h30-16h00 : rencontre avec le directeur de l'UMR.
- 16h00-17h00 : réunion-conclusion du comité à huis clos.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

L'UMR TELEMME a été créée en 1994, elle prenait alors la suite d'un GDR qui regroupait cinq équipes de recherche de l'université de Provence. TELEMME est constituée en majorité d'historiens (principalement des modernistes et contemporanéistes, mais également quelques médiévistes), avec une composante spécifique d'hispanistes, et de géographes. La composante ethno-linguistique n'est plus représentée que par un seul membre, ce qui suscite l'inquiétude du directeur de l'UMR.

L'UMR TELEMME est un des laboratoires constitutifs de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, très excentrée à Aix, et assez éloignée des autres bâtiments de l'université d'Aix-Marseille 1.

Les espaces et thématiques de recherches couvrent essentiellement la rive septentrionale du bassin méditerranéen, principalement des Balkans à l'Espagne ; la France méditerranéenne est très présente dans les travaux de l'équipe. Les collaborations avec la rive méridionale de la Méditerranée existent.

L'UMR TELEMME se veut héritière d'une tradition de recherche aixoise, en particulier en histoire des représentations et des mentalités, en histoire du genre, des cultures politiques, mais aussi en géographie rurale et en aménagement, ou encore dans l'étude des migrations et des échanges transméditerranéens.

- Équipe de Direction :

Un organigramme présente la structure de l'unité, dirigée par un directeur (M. Jean-Marie Guillon), d'une manière centralisée. Le directeur est assisté dans son travail par un conseil de laboratoire, pour lequel le comité d'experts aurait aimé obtenir plus de précisions relatives à ses modalités de fonctionnement. Enfin, un secrétariat de direction, gérant aussi les programmes européens et ceux de l'ANR, complète l'équipe centrale.



Par ailleurs, huit « cellules ou départements » structurent les nombreuses activités de l'unité : secrétariat, gestion financière, publications et diffusion, coordination des programmes, informatique et traitement des données, géomatique, formation et colloques-journées d'études.

- Effectifs de l'unité (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	44	45
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	5	4
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	22	18
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	7*	7*
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	81	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	30	31

* correspondant à 5,8 ETP

2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité:

Les traits qui caractérisent cette unité sont :

- La grande activité scientifique de l'ensemble de ses membres.
- La qualité et la quantité de travail assuré par l'équipe des ingénieurs et techniciens.
- Le sentiment d'appropriation et d'appartenance des doctorants à leur UMR.
- La volonté de promouvoir la pluridisciplinarité scientifique, notamment entre historiens et géographes, à travers certains programmes ou axes.
- Une politique de communication à l'interne et en externe bien affichée (travail important pour assurer le fonctionnement d'un site internet de grande qualité).
- Un réel effort depuis l'expertise de 2006 pour mieux intégrer l'unité dans des réseaux de recherche internationaux.

L'avis global s'avère donc favorable.

- Points forts et opportunités :

- Son effort louable pour participer activement aux programmes de l'ANR.
- Sa capacité à articuler les héritages de la recherche aixoise en sciences humaines et sociales et des innovations intéressantes.
- La grande production scientifique de la plupart de ses membres, y compris associés, et dans tous les programmes affichés dans ce contrat 2008-2011.



- La réelle pluridisciplinarité (géographie et histoire) dans certains de ses programmes : voir tout particulièrement le programme « Dynamiques des territoires métropolitains en Méditerranée », ou encore « Echanges en Méditerranée : modalités, logiques entrepreneuriales, risque ». C'est moins vrai, parce que plus difficile eu égard aux thématiques de recherche, pour les programmes 3 et 4.

- **Points à améliorer et risques :**

Il convient de mener une réflexion sur les aspects suivants :

- Les indicateurs permettant d'apprécier et de quantifier la politique de rayonnement et d'attractivité internationale de l'unité : on ne peut guère se satisfaire d'affirmations approximatives et rassurantes.
- Les relations avec les collectivités territoriales sont encore très limitées (voir les programmes, les ressources budgétaires), mais le projet de Marseille capitale européenne de la culture 2013 peut ouvrir des perspectives de ce point de vue : l'unité de recherche TELEMME doit saisir cette opportunité.
- Le comité d'experts s'interroge sur la pertinence de maintenir en activité 13 équipes de recherche au sein de l'unité, qui se répartissent au cours du dernier quadriennal dans les quatre programmes définis : aux équipes, il convient en outre d'ajouter deux ateliers d'innovation.
- Le nombre de colloques, de séminaires et de journées d'études organisés par les membres de l'unité est assez impressionnant (voir les documents annexes). Toutefois, l'évolution attendue serait désormais d'accorder plus d'importance aux travaux conduits dans la durée et de réduire le nombre d'événements, au profit peut-être de publications communes.

- **Recommandations :**

Le comité d'experts émet les conseils suivants car il n'a pas été convaincu de la pertinence de certains choix réalisés par la direction de l'unité :

- La politique éditoriale, très consommatrice en temps de travail et en budget, peut être revue : quelle est la pertinence du choix politique qui consiste à porter la revue Rives afin de publier les seuls travaux des membres de l'unité ?
- Le nombre d'équipes devrait être réduit (d'autant plus que la direction annonce la possible création d'une quatorzième équipe) ; de quatre programmes existants, on passe en outre à cinq axes pour le prochain contrat.
- La politique des collaborations internationales est en bonne voie, mais il convient de poursuivre l'effort de structuration afin de lui donner plus de visibilité.

- **Données de production :**

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	48
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	19
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	98%
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	4
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	37



3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Les recherches engagées par l'unité sont très pertinentes, même si leurs thématiques ne sont pas toujours spécifiques au monde méditerranéen. Au moment où le bilan des activités a été dressé, l'unité achevait le quadriennal 2003-2007 et faisait le point sur les programmes mis en place en 2008. De ce fait, la lecture du document devient un peu plus complexe, mais permet par ailleurs de repérer la volonté de l'unité de concilier à la fois les « héritages » de recherche et les besoins d'innovation.

Les programmes 2006-2007 (la fin du quadriennal précédent) sont :

1. Dynamiques des territoires métropolitains en Méditerranée.
2. Echanges en Méditerranée : modalités, logiques entrepreneuriales, risque.
3. Pouvoir et société en Europe méridionale du Moyen Âge à nos jours.
4. Trajectoires individuelles, constructions culturelles.

Les programmes 2008-2011 (le quadriennal actuel) sont :

1. Constructions territoriales et dynamiques socio-économiques.
2. Figures et expressions de la régulation. Echelles, dynamiques et pratiques.
3. Culture politique et opinion publique en Europe méridionale, des Lumières à nos jours.
4. Récits, pratiques sociales, construction de soi.

Le dossier permet de souligner aisément la grande activité scientifique de l'unité, dans sa globalité. Il suffit de se reporter, notamment, aux bilans détaillés des programmes en cours (quadriennal 2008-2011, annexe 6, compléments) ou encore les bilans des programmes ANR : EMMA 2006-2009 (« Pour une anthropologie historique des émotions au Moyen Âge ») ; IMASUD 2007-2010 (« Suds imaginaires, imaginaire des Suds. Héritages, mémoires et représentations ») ; CoRPS 2009-2012 (« Le corps mort : recherches historiques sur les pratiques et le statut du cadavre, Europe méridionale, XVIIIe-milieu du XXe siècle ») ; GOUVAREN 2009-2012 (« Gouverner par l'enquête au Moyen Âge »).

L'unité TELEMME continue d'attirer et de former de nombreux doctorants (plus de 80) avec une activité de soutenance remarquable. Lors de la rencontre avec les doctorants, le comité a pu constater que la plupart des étudiants avaient été formés à l'université d'Aix-Marseille 1, avant leur inscription en doctorat. Néanmoins, plusieurs d'entre eux ont aussi rappelé qu'ils étaient venus à Aix et à TELEMME (notamment en master) parce qu'attirés par les thématiques de recherche proposées. La plupart de ceux présents (une quinzaine) lors de la rencontre avec le comité d'experts préparent leur thèse avec un soutien financier.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

Le directeur se félicite de l'élection récente d'un membre de l'unité à l'IUF, ce qui porte la représentation de TELEMME à quatre personnes, signe de la reconnaissance scientifique des collègues élus et, indirectement, des équipes de recherche au sein desquelles ils travaillent. De même, trois autres collègues ont bénéficié de distinctions très honorables (chaire Jean Monnet, Académie d'histoire du Portugal, Académie Pontaniana de Naples).

Dans le dossier « liste des publications par programme », pour la période allant de 2006 à 2010, on constate que la rubrique « conférences invitées » est rarement citée : trois fois en 2008 pour le programme 3 (« Culture politique et opinion publique en Europe méridionale »), pour deux conférences à Rome et une à Barcelone ; une fois en 2010 pour le programme 4 (« Récits, pratiques sociales, construction de soi »), pour le conseil régional de Rhône-Alpes.

En revanche, dans la perspective d'évaluation du rayonnement de l'unité et de certains de ses chercheurs, on constate que les rubriques « directions d'ouvrages » ou encore « introductions, préfaces, postfaces » sont plus souvent mentionnées : au total 29 directions d'ouvrages, dont une moitié environ assurée à l'extérieur de l'université de Provence, et quelques préfaces ou conclusions d'ouvrages (six d'après l'inventaire présenté).



Le dossier demeure très discret sur la question du recrutement d'enseignants-chercheurs et de post-doctorants étrangers. Cet aspect du rayonnement et de l'attractivité de TELEMME demeure en cours de développement. C'est un processus long et difficile, comme le souligne le directeur de l'unité de recherche.

Au cours de ces dernières années, la politique de recherche de l'unité semble avoir fortement évolué. Elle est de plus en plus engagée dans la participation et dans le portage de projets de recherche ANR : le dossier bilan cite le portage de 4 projets ANR et la participation à 2 autres (des fiches de bilan d'activité ont été rédigées), ce qui traduit la capacité de l'UMR à répondre à de tels projets et la reconnaissance nationale de ses domaines de compétences. La mobilisation de l'unité autour de tels projets, dès lors que leur contenu scientifique peut être articulé avec les orientations des programmes de recherches et des équipes, est non seulement très consommatrice de temps et de disponibilité, mais influe fortement sur le budget et l'utilisation des ressources budgétaires de l'unité. La fiche 3-1 du bilan démontre que les appels à projets nationaux (ANR et IUF) représentent, pour l'année 2009, 54% des ressources budgétaires de l'unité, hors masse salariale. La totalité de ces crédits sur programmes ou sur contrats est attribuée aux chercheurs impliqués dans les projets ; ainsi, l'encouragement à réduire l'importance relative des crédits récurrents émanant des tutelles, et inversement à solliciter des crédits extérieurs mais fluctuants, est fortement souligné. C'est une réelle prise de risques pour une unité de recherche, mais en même temps une obligation à innover, à réagir, à pérenniser l'effort de dynamisme.

Toutefois, selon la même fiche budgétaire (2009) et sur la base du commentaire du paragraphe 3-3 « financements », on observe aussi que les financements non récurrents sont le fait exclusivement d'appels à projets nationaux ; l'échelle internationale ne semble pas « nourrir » l'unité TELEMME. Néanmoins, la rubrique 4-3 (international) du bilan mentionne l'intégration de l'unité à divers réseaux internationaux (réseau d'histoire culturelle de la Méditerranée, le réseau d'excellence euroméditerranéen Ramsès 2...).

Enfin la valorisation des recherches de l'unité passe par de nombreuses publications (activité abondante qui caractérise les quatre programmes du dernier contrat). Toutefois, il conviendrait sans doute de diminuer le nombre de publications assurées par la revue *Rives* et par l'université de Provence. Le rayonnement scientifique de l'unité passe désormais par plus de publications chez des éditeurs ou dans des revues reconnues, labellisées, avec comité de lecture (international) et à diffusion internationale. L'effort financier pour assurer la traduction de textes à soumettre aux comités de lecture, la volonté politique qui consiste à accroître le nombre d'articles publiés dans des revues scientifiques extérieures à l'université de Provence, vont dans ce sens et doivent être encouragés. Quant à la revue *Rives*, elle gagnerait assurément à s'ouvrir encore davantage à des auteurs extérieurs à TELEMME pour ne pas rester la revue des membres de l'unité et la publication des journées d'études organisées par celle-ci.

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité :**

Le directeur de l'unité exerce un rôle pivot. La gestion demeure centralisée et elle est reconnue comme telle ; il est difficile de saisir le rôle précis joué par le conseil de laboratoire. En revanche, l'effort de communication interne et externe se révèle très important. Citons le bulletin d'informations trimestriel (*Telemme-infos*), le site internet de l'unité régulièrement enrichi et actualisé, qui permet de saisir rapidement les activités de recherche de tout membre de l'unité, sans oublier le rôle stratégique qui est attribué à la revue *Rives* qui fonctionne désormais avec un comité de lecture. Les doctorants rencontrés ont également souligné la qualité de la circulation de l'information au sein de l'unité de recherche.

Le fonctionnement des ateliers, des deux pôles de compétences (en cartographie et en images-sons) au sein de la MMSH, l'organisation fréquente de séminaires et de journées d'études pour les chercheurs et les doctorants, permettent d'assurer une réelle dynamique, un esprit de cohésion au sein des équipes et de diffuser des perspectives d'innovation, d'accompagner enfin les doctorants vers la soutenance. L'annexe 4 du dossier bilan précise la nature et le nombre d'événements (rencontres) réalisés au cours des dernières années. Ces « événements » se déclinent principalement en trois rubriques : colloques, séminaires et journées d'études. Un inventaire précis et daté est proposé pour chacun des quatre programmes. De même, les programmes ANR ont aussi suscité l'organisation d'événements comparables.

On peut aussi découvrir une liste de séminaires organisés par groupes disciplinaires ou sous-disciplinaires, mais celle-ci provoque plutôt quelques questions sur la pertinence d'une telle répartition, comme les lignes budgétaires (organisées par période de l'histoire et par discipline) avaient aussi suscité la curiosité des experts (voir budget prévisionnel de 2011). Sans doute faut-il, dans ces activités et ces dotations, la volonté d'accompagner les doctorants dans la préparation de leur thèse...



Au total, tout cela témoigne de la grande activité scientifique de l'unité. On regrette toutefois qu'aucune indication chiffrée relative aux participations effectives ne vienne enrichir et informer l'inventaire des rencontres organisées.

L'engagement des membres de l'UMR dans la vie universitaire aixoise est réel. TELEMME participe activement à la vie de la MMSH (direction, mise à disposition partielle de personnels techniques et d'ingénieurs, animation de pôles de compétences...), collabore avec d'autres équipes (UMR aussi) inscrites dans la MMSH ; en outre, par l'enseignement, notamment en master, et les responsabilités pédagogiques (souvent lourdes) que certains collègues de l'unité assurent, l'UMR affirme ainsi sa volonté d'articuler étroitement la recherche et l'enseignement de haut niveau, dans la tradition universitaire. Enfin TELEMME participe aux activités de l'IMERA (Institut méditerranéen de recherches avancées) dont le rôle pourrait s'accroître dans la perspective de la fusion des trois universités d'Aix-Marseille.

- **Appréciation sur le projet :**

La lecture attentive du projet de l'unité laisse apparaître trois grands objectifs de recherche, à la fois très pertinents et parfaitement adaptés à l'espace méditerranéen. Dans ce cadre, il faut se référer au concept de « méditerranée » autrefois travaillé et défini par Roger Brunet. Simultanément zone de convergences / divergences, d'unités / diversités, de créations et de diffusions culturelles / heurts culturels, zone de mobilité géographique / rencontres identitaires, le monde méditerranéen sera étudié, d'après le projet de TELEMME, selon trois directions complémentaires et riches :

1. Les échanges, la mobilité, les migrations : source d'enrichissements, d'affirmations, de dépendances, de tensions, de risques, de mutations...
2. Les représentations de soi et des autres, rapports entre identité et altérité, mutations/tensions/affirmations identitaires, symboles et imaginaires dans les évolutions et affirmations identitaires...
3. Les usages, les dynamiques, les tensions et risques territoriaux : les fortes pressions s'exerçant sur certains territoires méditerranéens et l'affirmation de la nécessité d'une nouvelle gouvernance.

A travers ces trois lignes directrices, il apparaît évident que la pluridisciplinarité pourra s'exprimer et se développer entre historiens, géographes et sociologues, notamment. Le comité d'experts souscrit aussi entièrement aux objectifs du projet, rédigés page 4 « refus de la dispersion et de l'habillage de logiques individuelles », mais en même temps il s'interroge sur la pertinence d'afficher 5 axes de recherche et 13 équipes (peut-être bientôt une quatorzième). Logiquement, forte de ses expériences et activités développées au sein des programmes affichés lors des deux contrats quadriennaux précédents, et de l'objectif annoncé des travaux à développer entre 2012 et 2015, l'unité TELEMME aurait pu ramener le nombre d'axes à 4, ou même à 3.

4 • Analyse Axe par Axe

L'unité de recherche TELEMME propose pour la période 2012-2015, une structuration en 5 axes qui eux-mêmes se subdivisent en 13 équipes. Le document « projet » décline les responsabilités au niveau des équipes et non des axes. Au total, on dénombre 26 responsables d'équipe, soit en moyenne 2 par équipe de recherche.

Une analyse comparée du travail effectué au sein des équipes pendant la période 2008-2011 et ce qui est annoncé dans le projet se révèle être très difficilement réalisable dans la mesure où la structuration en 5 axes ne reprend pas systématiquement la logique des 4 programmes encore en cours en 2011. Dans certains cas, il existe bien une réelle continuité des travaux entrepris, parfois depuis plusieurs contrats d'établissement, (citons les travaux sur les identités, les représentations, les constructions et dynamiques territoriales, la culture politique, le corps...), dans d'autres cas, de nouvelles orientations se sont dessinées, ce qui en fait traduit une certaine vitalité scientifique au sein de l'unité.

De ce fait, ce qui suit mettra l'accent sur le projet 2012-2015. La méthode d'analyse retenue consiste à repérer quelques indicateurs ou critères de fonctionnement communs à toutes les équipes, puis de souligner quelques risques et points d'amélioration possibles. Ces indicateurs permettent de saisir la qualité scientifique et la production, le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement.



Les critères d'analyse des fiches projets des équipes sont les suivants :

1. La composition et la coordination des équipes, en repérant les habilités à diriger des recherches, le nombre de doctorants.
2. Les héritages scientifiques (résultats des travaux de recherche précédemment réalisés) sur lesquels le projet d'équipe peut s'appuyer.
3. La qualité de la définition des orientations de recherche annoncées.
4. La qualité de la présentation du calendrier et des modalités de travail de l'équipe.
5. L'annonce de collaborations scientifiques avec d'autres axes et équipes de TELEMME, ce qui permet globalement d'évaluer la cohésion de l'unité.
6. Les collaborations scientifiques annoncées avec des unités extérieures à TELEMME, à différents niveaux (région, pays, international). On appréciera tout particulièrement l'effort de hiérarchisation et de précision dans la présentation des réseaux de partenaires.

Axe 1 : Environnement, paysages et mutations des territoires

- Effectifs de l'axe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan*	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)		10
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		1
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)		4
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		-
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)		
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		2

* Données non pertinentes ici.

- **Équipe 1 : *Environnement, aménagement, développement durable, Europe méridionale, Méditerranée***

1. Trois responsables, notamment 22^e et 23^e sections, dont un HDR. Pluridisciplinarité assurée, surtout géographie, aménagement et histoire. L'équipe est constituée de 8 membres auxquels s'ajoutent 8 chercheurs et membres associés. Le projet annonce aussi 2 doctorants. Il faut veiller à étoffer l'équipe en HDR.
2. L'équipe peut s'appuyer sur les résultats des recherches menées dans le programme 1 au cours de la période 2008-2011 : constructions territoriales et dynamiques socio-économiques : voir, tout particulièrement, les travaux du groupe 4 très orientés dès 2009 vers les questions de développement durable des territoires.



3. Pour le projet, trois orientations de recherche sont bien définies : histoire de l'environnement, entreprise et environnement, développement durable des territoires ; ce sont autant de thématiques embrassées dans bien d'autres laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales, notamment en géographie, mais qui se justifient totalement dans l'espace méditerranéen soumis à de fortes pressions.
4. Le projet détaille très peu le calendrier et les modalités de fonctionnement de l'équipe ; on y trouve uniquement l'annonce de quelques journées d'études. Sur ce plan, on peut demander aux responsables de l'équipe de bien vouloir étoffer leur réflexion opérationnelle.
5. L'équipe 1 annonce ou prévoit quelques collaborations scientifiques avec d'autres axes et équipes de l'unité Telemme ; citons notamment :
 - L'axe 3 (mobilités, circulations, échanges), dont l'équipe 2 qui travaillera sur le thème suivant : « d'une rive à l'autre : les économies méditerranéennes et leurs mondes de l'époque moderne à nos jours ».
 - L'axe 4 (la culture comme projet), dont l'équipe 2 : « ville, culture et grands projets » ; ces collaborations sont tout à fait pertinentes et nous pouvons même nous demander pourquoi l'équipe 2 de l'axe 4 ne se retrouve pas dans l'axe 1, qui développe les questions de développement durable des territoires ; pourquoi séparer les réflexions portées sur la place de la culture et de l'environnement (notamment physique) dans le développement des territoires ? Ce serait le moyen de conserver l'unité et la globalité de la réflexion sur les dynamiques territoriales complexes.
6. A propos des collaborations scientifiques extérieures à TELEMME, le projet offre de nombreuses informations et cite maints partenaires, à différentes échelles. Toutefois, nous regrettons l'absence de hiérarchie dans la liste des partenaires et l'absence de précisions concernant la nature, la durée, l'ambition des collaborations annoncées. Sur le plan du rayonnement de l'équipe, il est demandé de poursuivre la réflexion.

- *Équipe 2 : Paysages et terroirs méditerranéens (PATERMED)*

1. L'équipe est pilotée par un responsable qui est maître de conférences en 23^e section, non habilité à diriger des recherches. De même elle est composée de 5 membres et de 2 chercheurs associés. Le projet n'annonce pas de doctorant. Il convient d'étoffer l'équipe en HDR pour lui assurer une certaine pérennité au sein de TELEMME.
2. L'équipe 2 est formée autour d'un programme initié en 2009 (programme PATERMED), dont les travaux sont financés pour une période de 4 ans et portés par l'ANR, avec une problématique qui s'inscrit dans une recherche-action avec mise en place d'outils de protection des terroirs. Elle peut aussi s'appuyer sur les résultats des travaux effectués au cours du programme 1 achevé en 2006-2007 (dynamiques des territoires métropolitains en Méditerranée), notamment ceux du groupe 2 « territoires, terroirs et paysages » ; de même, l'équipe peut aussi poursuivre les travaux effectués par les groupes 1 et 4 du programme 1 (« constructions territoriales et dynamiques socio-économiques ») au cours du contrat quadriennal en cours qui s'achève en 2011. L'un des enjeux pour cette équipe sera peut-être de trouver les moyens et les problématiques scientifiques pour assurer la pérennité du travail au-delà de la période de financement assuré pour 2010-2013, dans le cadre du programme Systerra.
3. Les orientations de recherche sont bien définies ; l'équipe veut mettre l'accent sur la méthodologie de lecture des paysages (notamment de l'olivier et de la vigne) et sur la construction de modèles et de documents graphiques. Ces deux objectifs sont très intéressants, mais semblent demeurer très opérationnels et peut-être trop conjoncturels.
4. L'équipe n'a pas abordé, à ce qu'il semble d'après la fiche rédigée, la question du calendrier et des modalités de travail. Certes, nous savons bien que parfois il est difficile de réaliser le prévisionnel et que les besoins évoluent au cours de l'avancement de la recherche ; cependant, dans toute évaluation, il est aussi intéressant de comparer le prévisionnel et les travaux effectués.



5. Certaines collaborations sont prévues à l'interne, avec d'autres axes et équipes de l'unité TELEMME, citons :

- L'équipe 1 (migrations, circulations et territoires en Méditerranée) de l'axe 3 (mobilités, circulations, échanges),
- L'équipe 2 (ville, culture et grands projets) de l'axe 4 (la culture comme projet).

Ces collaborations sont tout à fait pertinentes eu égard aux thématiques de recherche de cette équipe et, une fois encore, on s'interroge sur l'absence de l'équipe « Ville, culture et grands projets » dans l'axe 1 du projet de recherche de TELEMME.

6. Les collaborations scientifiques extérieures semblent pour l'instant limitées au réseau des universités associées dans le programme Patermed, ce qui est cohérent eu égard à l'historique de cette équipe. Il convient donc désormais de développer la réflexion sur la possibilité d'étendre les collaborations extérieures et ce, dans la perspective de la pérennisation de l'équipe au sein de TELEMME.

Axe 2 : Individus, identités, corps social

- Effectifs de l'axe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan*	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)		17
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)		7
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		1
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)		
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		9

* Données non pertinentes ici.

- Équipe 1 : *Le corps : expériences, identités, culture du Moyen Âge à nos jours.*

1. L'équipe est coordonnée par deux responsables de la 22^e section, dont un habilité à diriger des recherches. L'effectif des membres qui la compose est assez important (10 membres plus 1 associé) ; enfin, l'équipe annonce 5 doctorants. Cette équipe possède ainsi d'importants moyens humains permettant d'assurer au cours du prochain contrat une forte production scientifique.
2. Elle bénéficie d'un important héritage scientifique au sein de l'unité TELEMME : l'histoire du corps a suscité la création d'un groupe de recherche dès 1998. Pour la période 2012-2015, cette équipe peut s'appuyer sur une forte production scientifique réalisée au sein du programme 2 (voir les travaux du groupe 3 : « Le corps régulé : du biologique au culturel »).
3. Bien entendu, la thématique de recherche sur le corps a donc été déjà largement « labourée ». C'est pourquoi l'équipe est toujours à la recherche de nouvelles pistes d'investigation, en particulier dans



le domaine des cultures du corps. A la page 15 du dossier « projet » de TELEMME, l'équipe égrène un certain nombre de thématiques possibles à travailler, orientées notamment vers les questions de santé, de sport, de violences, de travail, du rapport aux autres... L'effectif de l'équipe permet sans doute la diversification des pistes de recherche. Toutefois, il convient aussi d'étoffer l'équipe en chercheurs provenant d'autres sciences humaines et sociales que l'histoire.

4. Cette équipe, forte de son expérience, décline un calendrier de travail et présente des modalités de fonctionnement déjà bien identifiés (séminaires, journées d'études, collaborations scientifiques, veille scientifique, initiation à la recherche pour les étudiants avancés...).
5. Elle annonce des collaborations avec d'autres équipes et axes de TELEMME, dont les équipes 2 et 3 du même axe 2 (ce qui lui confère plus de cohésion et de pertinence) : « Ecritures de soi » et « Genres et transgressions ». En revanche, aucune annonce de collaboration n'est faite en direction des autres axes de TELEMME, ce qui accentue la spécificité de ces recherches par rapport à l'ensemble de l'unité et peut laisser penser à une certaine juxtaposition, plus qu'à une intégration.
6. Les collaborations extérieures annoncées dans la fiche projet de l'équipe sont nombreuses, ce qui peut s'expliquer par l'« ancienneté » du groupe et sa renommée bien établie. Toutefois, on regrette l'absence de hiérarchie et de précisions relatives à toutes ces références partenariales. Il s'agit d'un catalogue qui laisse l'évaluateur sur sa faim.

- *Équipe 2 : Ecritures de soi. Mots et configurations de l'expérience. Méditerranée-Afrique. XVe-XXI^e siècles.*

1. L'équipe est encadrée par 3 responsables dont 1 de TELEMME ; la particularité et l'intérêt de cette équipe résident partiellement dans le fait qu'elle est commune à trois unités de recherche : TELEMME mais aussi le Centre d'étude des mondes africains (CEMAF) et le Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine (CMMC) de Nice. Elle est en outre composée de nombreux membres, dont 8 de TELEMME (mais 1 en retraite en 2012), auxquels s'ajoutent 2 membres associés ; 7 autres membres émanent des deux unités associées ; beaucoup d'historiens de 22^e section composent cette équipe de recherche. Curieusement, et nonobstant le nombre assez élevé de ses membres, cette équipe n'annonce dans sa fiche-projet qu'un seul doctorant !
2. Cette équipe s'appuie sur des expériences de collaboration avec d'autres centres de recherche et sur les résultats élaborés au cours du quadriennal 2008 2011 ; on peut ainsi se reporter aux travaux réalisés dans le cadre du programme 4 du contrat en voie d'achèvement (« Récits, pratiques sociales, construction de soi ») dont notamment les productions du groupe 1 « identités narratives : formes, figures, pratiques ».
3. Les orientations de recherche du projet sont déclinées en 4 points, autour de l'enjeu des écritures personnelles :
 - L'écriture comme forme d'extériorisation du rapport au monde et à soi.
 - L'écriture comme appropriation de soi et du monde.
 - L'écriture comme travail de la conscience de soi et la construction de la dignité du scripteur.
 - De l'histoire comparée à l'histoire connectée.
4. L'équipe annonce un calendrier et des modalités de travail scientifique devant jalonner le prochain contrat quadriennal, qui comprend un programme annuel de journées d'études, de séminaires communs, tantôt tenus à Aix, tantôt à Nice, enfin l'organisation d'un colloque. Peut-être faudrait-il aussi (et cela concerne la plupart des équipes) mettre l'accent sur les productions scientifiques communes et ne pas limiter le programme de travail à l'organisation d'événements ponctuels.
5. Des collaborations scientifiques à l'interne de l'unité TELEMME sont annoncées ; l'équipe confirme le travail collaboratif avec l'équipe 1 du même axe, mais suggère aussi des échanges (dont il faudra préciser la teneur et les modalités) avec certaines équipes des axes 4 (équipe 1 sur « Les figures du temps, projections de l'avenir. Récits, images, culture ») et 5 (« Les espaces du politique ») dont l'équipe 3 devant travailler sur l'information depuis le siècle des Lumières.



6. Quelques collaborations scientifiques extérieures sont annoncées, autres que le CEMAF et le CMMC ; toutefois, il semble qu'un travail sur la constitution d'un réseau international soit à conforter car cet aspect demeure très discret dans la fiche projet.

- *Équipe 3 : Genre et transgressions : pratiques, stratégies, représentations dans l'espace euro-méditerranéen (XVIe-XXIe siècle)*

1. L'équipe émanant de TELEMME n'est pas très étoffée ; elle est coordonnée par deux responsables, maîtres de conférences tous deux en 22^e section et non habilités à diriger des recherches ; au total, nous dénombrons 5 membres dont trois HDR (deux professeurs émérites). La majorité des membres de cette équipe est composée de chercheurs associés, émanant principalement de centres extérieurs à TELEMME. Cette structuration particulière peut être lue d'une manière positive en attestant de l'attraction scientifique qu'exerce l'unité TELEMME et son équipe ; mais en même temps, ce peut être un élément de fragilité ou de risque de non pérennité dès lors que les chercheurs associés sont peut être essentiellement engagés dans leur laboratoire de rattachement principal. Enfin, cette équipe annonce trois doctorants.
2. Une équipe qui fonctionne avec une majorité de chercheurs extérieurs à TELEMME, mais qui peut aussi s'appuyer sur des résultats de recherches réalisées dans le programme 4 du contrat 2008-2011 (récits, pratiques sociales, construction de soi) : citons tout particulièrement les travaux du groupe 2 « la créativité féminine ».
3. Cette équipe, eu égard à ses thématiques de recherche, apparaît très spécifique au sein de l'unité TELEMME ; elle travaille principalement sur les marginalités et le genre à travers l'histoire. Pour le projet du prochain contrat, elle annonce des orientations de recherche portées sur les figures féminines et les marginalités, projet qui se décline en trois orientations :
 - Marginalités, conflictualités, criminalités.
 - Marginalités et transgressions.
 - Représentations et discours nourris par les femmes.
4. On découvre dans la fiche projet quelques indications relatives aux modalités de fonctionnement de l'équipe, comprenant notamment un séminaire mensuel, des journées d'études, une publication commune en fin de quadriennal.
5. Les possibilités de collaborations avec d'autres équipes et d'autres axes de TELEMME sont peu précisées, hormis peut-être avec l'équipe 1 du même axe. Cet « isolement » de l'équipe au sein de l'unité doit s'expliquer en fonction de ses particularités thématiques de recherche ; une remarque qui renforce ce qui a déjà été suggéré à propos de l'équipe 1 de cet axe concernant la juxtaposition de recherches qui s'imposerait au détriment de la cohésion de l'ensemble de l'unité). Cette hypothèse mérite d'être débattue. Globalement, il semble que l'un des enjeux concernant cette équipe est de travailler à une meilleure intégration scientifique à l'unité TELEMME.
6. La liste des partenaires scientifiques extérieurs est très nourrie, mais le niveau de l'information ne dépasse guère celui de l'énumération. Il eût été souhaitable de préciser la nature, la durée et l'ambition de toutes ces collaborations en déterminant certaines priorités.

- *Équipe 4 : Lien social, lien moral : éthique et politique dans l'Europe méridionale. XIe-XVIIe siècle.*

1. Cette équipe apparaît bien étoffée, dans la mesure où elle est coordonnée par deux responsables habilités à diriger des recherches et composée de 10 membres, auxquels s'ajoutent 4 membres associés. 7 doctorants viennent aussi animer cette équipe.
2. Ses travaux s'inscrivent notamment dans la continuité du groupe 1 du programme 2 -figures et expressions de la régulation- (2008-2011) : « justice, rites et représentations du XI^e au XVII^e siècle » ; l'équipe souligne aussi son implication dans le programme ANR GOUVAREN (gouverner par l'enquête au Moyen Âge).



3. L'équipe s'attache à étudier des valeurs élaborées, par le biais de différentes sources et dans un souci moral, par les pouvoirs. Le travail est mené autour des valeurs suivantes : la justice, les valeurs sociales découlant du droit, les valeurs morales chrétiennes et charitables.
4. L'équipe annonce un calendrier et des modalités de travail comparables à ce qui est proposé par d'autres équipes de Telemme, à savoir des journées d'études (deux par an), des séminaires et quelques manifestations transversales avec d'autres laboratoires de la MMSH.
5. On peut s'interroger sur la signification de l'absence de toute référence à d'éventuelles collaborations scientifiques avec d'autres axes et équipes de TELEMME. Cette lacune peut mettre en question la cohésion de l'axe 2 (deux équipes sembleraient être ainsi « isolées »). Les collaborations annoncées nous renvoient plutôt vers d'autres laboratoires présents dans le MMSH : Laboratoire d'Archéologie médiévale méditerranéenne LAMM, Institut de Recherche sur le Monde Arabo-Musulman IREMAM notamment).
6. Enfin on suggère aux coordinateurs de cette équipe de bien vouloir compléter la réflexion sur leur intégration aux réseaux de recherche internationaux, dans la mesure où rien ne semble être dit à ce sujet. Cette lacune soulève un autre problème plus général : un effort d'harmonisation plus poussée dans la constitution des fiches-projets d'équipe est souhaité.

Axe 3 : Mobilités, circulations, échanges

- Effectifs de l'axe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan*	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)		13
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		3
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)		11
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		0
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)		
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		3

* Données non pertinentes ici.

- Équipe 1 : *Migrations, circulations et territoires en Méditerranée (XIXe-XXIe siècle)*.

Cette équipe est coordonnée par deux maîtres de conférences (22^e et 23^e sections), non habilités à diriger des recherches ; elle est en outre assez bien dotée en enseignants-chercheurs : 10 membres et 2 membres associés. 7 doctorants se rattachent à celle-ci. Il convient cependant d'étoffer l'équipe en titulaires d'HDR.

1. Elle peut s'appuyer sur quelques travaux antérieurs émanant notamment du programme 1 (2008-2011) « constructions territoriales et dynamiques socio-économiques », tout particulièrement les groupes 1 et 3 : le premier travaillant sur les circulations et le second sur les échanges.



2. La thématique des flux, de la mobilité et des circulations (prenant la forme de réseaux matériels, d'acteurs...) est particulièrement intéressante dans le monde méditerranéen, à la jonction de grandes aires culturelles, politiques et économiques différentes, surtout quand espaces et temporalités sont croisés et que les flux et réseaux sont confrontés aux territoires. Dans le cadre du projet, les travaux de l'équipe semblent s'inscrire prioritairement sous l'angle des rapports sociaux, des dynamiques culturelles et identitaires, à partir de l'examen de la confrontation à l'altérité que produit la situation de migration.
3. L'équipe est étonnamment discrète quand il s'agit d'esquisser les grandes lignes d'un plan de travail pour le prochain contrat ; hormis l'annonce d'une réunion bimestrielle, on ne trouve pas de précisions particulières sur son calendrier et sur ses modalités de travail. Le volet « mise en œuvre du projet » doit être étoffé.
4. Cette équipe prévoit quelques collaborations scientifiques avec d'autres axes et équipes de l'unité TELEMME dont :
 - L'équipe 2 de l'axe 3 (« d'une rive à l'autre : les économies méditerranéennes »...).
 - L'équipe 2 de l'axe 4 (« ville, culture et grands projets »).

Les relations thématiques entre les deux équipes de cet axe 3 (mobilités, circulations, échanges) paraissent tellement fortes et complémentaires qu'elles permettent de s'interroger sur l'éventualité de leur fusion.

Une fois encore, on regrette que la liste des partenariats scientifiques extérieurs, notamment à l'échelle nationale et internationale, soit à la fois aussi riche et diversifiée, mais aussi peu structurée et hiérarchisée.

- *Équipe 2 : D'une rive à l'autre : les économies méditerranéennes et leurs mondes, de l'époque moderne à nos jours.*

L'équipe n'est pas très étoffée : animée par deux responsables, dont un habilité à diriger des recherches, elle comprend 6 membres, dont quelques HDR. Un seul doctorant est annoncé dans la fiche projet. Cette taille assez modeste (ce qui ne préjuge pas de la qualité des travaux) constitue sans doute un autre critère qui milite pour une réflexion sur le regroupement des deux équipes de l'axe 3.

Elle peut s'appuyer sur des travaux antérieurs, issus du programme 1 (contrat 2008-2011), et tout particulièrement des groupes 1 et 3 qui travaillent respectivement sur : « Union européenne, mondialisation, circulations » et « Produire, échanger et consommer au bord de l'eau en Méditerranée ».

Les orientations de recherche annoncées pour le prochain contrat mettent en évidence :

- L'objectif final, qui est de resituer la place de la Méditerranée dans l'évolution de l'histoire économique globale des mondes moderne et contemporain.
- Le développement des interrogations portées sur les ressorts et les conséquences des situations de confrontations interculturelles et/ou intercontinentales liées aux circulations économiques, en replaçant, sur le temps long, la Méditerranée dans un horizon géographique élargi.

L'équipe présente déjà une liste de travaux à entreprendre (les réseaux marchands, l'articulation entre les routes et les produits, les trafics coloniaux, la circulation de l'argent et des paiements...) ; sans doute ne faudrait-il pas trop allonger la liste des travaux à effectuer pour tenir compte de l'effectif limité de cette équipe.

L'équipe ne consacre aucun paragraphe à la présentation d'un calendrier et de modalités de travail particulières, en dépit de l'utilité opérationnelle d'une telle programmation.

Des collaborations sont annoncées à l'interne de l'unité TELEMME, avec :

- L'équipe 1 (environnement, aménagement, développement durable) de l'axe 1.
- L'équipe 1 (migrations, circulations) de l'axe 3.

Bien entendu, ces collaborations sont totalement légitimes et confirment ce que les deux autres équipes avaient aussi annoncé.



5. La liste des collaborations extérieures à TELEMME est impressionnante, tant au niveau national qu'international. A l'échelle régionale, plutôt que nationale, les collaborations avec le CMMC de Nice et avec les Archives départementales des Bouches-du-Rhône sont assez bien indiquées; en revanche, à l'échelle internationale, un travail de précision et de sélection est sans doute encore à mener, surtout quand on garde à l'esprit l'effectif assez restreint des membres actifs de cette équipe.

- *Atelier de recherche : Temps et territoires de la désindustrialisation en Europe, du traité de libre-échange (1860) à l'UE.*

De prime abord, la thématique de recherche de cet atelier peut quelque peu surprendre. Il s'agit bien entendu d'un atelier et non d'une équipe, dont l'objectif est surtout d'apporter de l'innovation et aussi de la transversalité. L'orientation de recherche est intéressante, c'est une évidence qui peut être rappelée, mais est-elle vraiment bien adaptée à l'objectif général et politique de l'unité TELEMME, qui cherche à se forger une légitimité, une reconnaissance spécifique au sein du monde méditerranéen ? La question de la désindustrialisation n'est sans doute pas une spécificité du monde méditerranéen : elle est déjà largement travaillée dans d'autres laboratoires appartenant à d'autres aires culturelles européennes.

D'ailleurs, les auteurs de cette fiche annoncent qu'il faudra aussi travailler à partir d'espaces nord-européens ou éloignés de la Méditerranée; citons les : « pour faire simple, regardons le Royaume-Uni et l'Allemagne » ou encore « la désindustrialisation n'a pas le même sens en Lorraine et en Gadeloupe (fin des sucreries) »...

Tout ceci est intéressant et utile, certes, mais déjà entrepris dans bien d'autres structures de recherche que TELEMME. Ne risque-t-elle pas de diluer ou de « banaliser » son image au sein du monde méditerranéen français ?

Si TELEMME s'engageait dans cette thématique de recherche, il lui faudrait aussi développer de nombreux partenariats extérieurs au monde méditerranéen, travailler avec des économistes, des sociologues, des géographes, des aménageurs et des historiens. En l'état, le projet d'atelier semble encore incomplet ; ainsi les informations relatives aux collaborations, aux modalités de travail semblent encore trop peu réfléchies (au moment où ce document a été rédigé).

Le lecteur de cette fiche peut partager la conclusion de ce travail (page 36) : « l'objectif central de l'atelier est de préparer un projet ANR au cours de l'année 2010-2011 », objectif parfaitement louable, mais qui ne doit pas accroître les risques de perte de lisibilité de TELEMME.



Axe 4 : La culture comme projet

- Effectifs de l'axe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan*	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)		11
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		1
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)		14
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		1
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)		
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		6

* Données non pertinentes ici.

- Équipe 1 : *Figures du temps, projections de l'avenir. Récits, images, cultures.*

1. Il s'agit d'une équipe assez bien fournie en chercheurs, animée par deux responsables, tous deux habilités à diriger des recherches, composée de 10 membres, auxquels s'ajoutent 3 membres associés et 4 chercheurs extérieurs. Étonnamment, cette équipe n'annonce aucun doctorant ! On dénombre aussi plusieurs habilités à diriger des recherches dans cette équipe.
2. Cette équipe peut aussi s'appuyer sur des travaux réalisés antérieurement, développés par exemple au sein du programme 4 (2008-2011) intitulé « récits, pratiques sociales, construction de soi » et plus particulièrement de son groupe 3 « mobilités des mémoires. Europe, Méditerranée, situations post-coloniales ».
3. Dans ce projet, l'équipe propose de travailler autour de 5 thèmes d'études principaux, se rapportant à la diversité des temps, ou plutôt des temporalités :
 - Le temps consolidé et reconstitué.
 - Le temps figuré.
 - Le temps politisé.
 - Un temps pour soi.
 - Le temps maîtrisé.
4. L'équipe n'annonce aucun calendrier de travail, ni aucune modalité de fonctionnement particulière.
5. Elle évoque certaines collaborations scientifiques avec l'équipe 2 (écriture de soi) de l'axe 2, ainsi qu'avec d'autres centres de recherche de la MMSH ds'Aix-Marseille 1. Mais, curieusement, aucune collaboration n'est pressentie avec l'équipe 2 de ce même axe, ce qui engendre une interrogation sur la cohérence (ou la cohésion scientifique) de l'axe 4.
6. Aucune précision particulière n'est apportée à la question des collaborations scientifiques internationales sans doute un oubli regrettable.

La fiche-projet de cette équipe de recherche devrait être enrichie, notamment pour les points 4 et 6.



- Équipe 2 : *Ville, culture et grands projets*.

1. Une équipe pilotée par deux responsables, deux MCF de 23^e section, non HDR, composée de 9 membres auxquels viennent s'ajouter 3 membres associés et 2 chercheurs extérieurs ; l'orientation géographique est forte. 2 doctorants sont aussi rattachés à cette équipe. Globalement si l'effectif est déjà relativement important, il convient en revanche d'étoffer la part des HDR.
2. Cette équipe prolonge les travaux effectués dans le programme 1, groupe 2 (2008-2011) : « productions urbaines, classifications et lectures de l'espace », voir en particulier les travaux portant sur « la ville mise en scène ».
3. Le thème de recherche retenu par l'équipe est intéressant, partagé par de nombreuses autres équipes de recherche en géographie : place et enjeux de la culture et des acteurs culturels - dont les artistes - dans le fonctionnement des métropoles et dans les politiques urbaines. Il ne s'agit pas bien entendu d'une thématique spécifique au monde méditerranéen. Une telle orientation de recherche exige le renforcement du caractère pluridisciplinaire de l'équipe, avec le renfort d'enseignants-chercheurs de 24^e section (architectes, aménageurs), mais aussi de sociologie, d'information-communication.
4. On regrette l'absence de réflexion sur le calendrier et les modalités de fonctionnement de l'équipe (ou tout au moins l'absence de toute précision sur la mise en œuvre du projet de recherche).
5. L'équipe annonce quelques collaborations scientifiques avec d'autres équipes et axes de l'unité TELEMME :
 - L'axe 1, équipe 1 (environnement, aménagement, développement durable), bien entendu, ce qui conforte l'hypothèse évoquée par le comité d'experts d'une modification de la répartition de certaines équipes, dont celle-ci, qui trouverait à s'exprimer pleinement au sein de l'axe 1.
 - L'axe 3, équipe 1, qui travaille sur les « Migrations, circulations et territoires en Méditerranée ».
 - En revanche, l'annonce de collaborations avec l'équipe 1 de l'axe 4 (« Figures du temps, projections de l'avenir. Récits, images, cultures ») n'est pas confirmée en retour par cette dernière.
6. Le paragraphe consacré aux éventuelles collaborations scientifiques extérieures (échelons national et international) demeure encore à l'état d'intention, selon les termes de la rédaction de la fiche-projet.

Globalement, il est demandé aux coordinateurs de cette équipe de bien vouloir approfondir la réflexion sur la mise en œuvre de leur projet.



Axe 5 : Les espaces du politique (XVIIIe-XXIe siècle)

- Effectifs de l'axe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan*	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)		3
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)		11
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		0
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)		
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		7

* Données non pertinentes ici.

- Équipe 1 : *Culture et politique au XVIIIe siècle et sous la Révolution française.*

1. L'équipe est coordonnée par un seul responsable (habilité à diriger des recherches de 22^e section), ce qui n'est pas la règle au sein de TELEMME ; elle est en outre composée de 7 membres et de 5 membres associés, avec plusieurs HDR ; 11 doctorants sont annoncés dans cette équipe, ce qui peut en démontrer l'attractivité d'une certaine manière.
2. L'équipe prolonge les travaux du programme 3 (2008-2011), notamment des groupes 1 et 2 : « Lumières et Révolution française : processus de civilisation » et « Influences idéologiques et transferts culturels en Europe méridionale des Lumières à nos jours ».
3. Dans la fiche-projet, 4 thèmes principaux de recherche sont déclinés :
 - Les lieux du politique dans l'Ancien régime : pratiques, espaces, temporalités.
 - Les pratiques révolutionnaires (processus de mise en visibilité du peuple).
 - Les pratiques culturelles et l'espace public (comment les pratiques culturelles participent à la configuration, au fonctionnement et à la représentation de l'espace public).
 - Les imaginaires sociaux au XVIIIe siècle.Alors que les thématiques de recherche sont assez bien développées dans la fiche-projet de l'équipe, celle-ci comporte très peu d'informations sur leur mise en oeuvre, ce qui est très regrettable.
4. Ainsi quatre lignes annoncent séminaires, journées d'études et un colloque, mais sans calendrier, sans quantification ou périodicité des événements.
5. et 6. : Surtout, rien n'est dit à propos des projets de collaborations scientifiques, tant au sein de l'unité TELEMME qu'avec des partenaires extérieurs, y compris sur le plan national et international.

Globalement, on regrette l'inachèvement de cette fiche-projet qui n'aborde pas du tout le volet « mise en oeuvre » du projet ; d'une manière plus globale, on déplore aussi l'insuffisante harmonisation entre les différentes fiches d'équipe.



- *Équipe 2 : Imaginaires nationaux et identités territoriales : du local au transnational.*

1. Cette équipe est, à la différence de la précédente notamment, d'une taille beaucoup plus modeste : elle est coordonnée par deux responsables dont un habilité à diriger des recherches, composée de 5 membres et d'un associé ; enfin 2 doctorants lui sont rattachés. Pour renforcer cette équipe, dans la durée, il convient notamment de l'étoffer en habilités à diriger des recherches.
2. Cette équipe prolongera dans son projet les travaux menés dans le programme 3 (2008-2011) « Culture politique et opinion publique en Europe méridionale », et tout particulièrement les travaux du groupe 2 qui a développé les productions et événements scientifiques autour de la question des « Influences idéologiques et des transferts culturels en Europe méridionale des Lumières à nos jours ».
3. Les travaux annoncés pour le prochain contrat se répartissent en deux rubriques, un choix raisonnable eu égard à la taille modeste de cette équipe :
 - La Nation, l'État et le territoire (dans plusieurs pays d'Europe méridionale, Portugal, Espagne, Italie et Grèce).
 - Transnationalité, cosmopolitisme et avant-gardes en Europe méridionale (avec une attention particulière accordée aux intellectuels exilés, semble-t-il).
4. Une fois encore, la fiche-projet aborde à peine la question de la mise en œuvre du projet de recherche : en une ligne, l'équipe annonce son intention d'organiser des journées d'études et des séminaires, une information très légère qui mériterait quelques prolongements et précisions.
5. Quelques collaborations avec d'autres équipes et axes de l'unité TELEMME sont annoncées, citons :
 - Les autres équipes de l'axe 5 (auquel elle appartient), mais cette information n'est pas confirmée par les fiches des deux autres équipes de cet axe.
 - Les équipes de l'axe 3 (mobilités, circulations et échanges), mais à nouveau ce projet de collaborations n'est pas confirmé par les autres équipes citées.
 - Enfin l'équipe 2 de l'axe 4 (ville, culture et grands projets) qui, à son tour, ne confirme pas cette hypothèse de collaboration.Il va sans dire, que les équipes devraient s'échanger leurs projets afin d'en accroître la cohésion et d'en vérifier les contenus.
6. Le recensement des partenariats extérieurs à l'unité TELEMME est très riche, mais comment interpréter une liste qui comprend une vingtaine de partenaires étrangers pour qui les informations sont toutes mises sur le même plan, sans aucune hiérarchie ni précision ?

Ainsi, pour cette équipe, il convient d'approfondir et de préciser ces différents points indispensables à la mise en œuvre du projet scientifique, d'étoffer, de structurer et de vérifier les hypothèses de partenariat.

- *Équipe 3 : L'information dans l'Europe méridionale, du siècle des Lumières au temps présent.*

1. L'équipe est pilotée par un seul responsable habilité à diriger des recherches de 14^e section ; sa composition est satisfaisante puisqu'elle comprend 8 membres et 2 associés, dont plusieurs habilités à diriger des recherches. Enfin 3 doctorants sont rattachés à l'équipe.
2. Cette équipe, comme la plupart des autres, peut s'appuyer sur une expérience et sur des résultats de recherche réalisés au sein du programme 3 (2008-2011) consacré à la « Culture politique et à l'opinion publique », tout particulièrement avec le groupe 3 qui a porté ses efforts sur la question « De la presse aux médias : émergence et évolution du quatrième pouvoir dans l'Europe méridionale ».
3. Le projet de recherche de l'équipe repose sur l'étude dans la longue durée (plus de deux siècles) de l'évolution des mécanismes qui ont régi la quête, le traitement et la portée de l'information dans les pays de l'Europe méridionale.



4. Constatons que l'équipe présente un calendrier et une méthodologie de travail plus élaborée que bien d'autres : colloque annoncé et daté ; publication d'un ouvrage ; périodicité des réunions de travail ; 2 séminaires et 1 journée d'étude par an.
5. On regrette, en revanche, qu'aucune collaboration scientifique ne soit suggérée avec d'autres équipes de l'axe 5 ou d'autres axes de TELEMME ; ce fait, ajouté aux observations précédentes relatives aux fiches des deux autres équipes du même axe, pose la question de la cohésion et de l'entité de l'axe 5 qui apparaît davantage comme une juxtaposition d'équipes.
6. L'équipe a déjà bien ciblé, semble-t-il, quelques partenariats internationaux (le nom des équipes de recherche des partenaires est clairement indiqué) dont les Universités de Valladolid, Alicante, Cadix en Espagne et de Graz en Autriche.

Conclusion générale sur les fiches projets des équipes :

Les critiques portent davantage sur la mise en œuvre et la structuration d'ensemble des équipes que sur leurs contenus de recherche dont le comité d'experts souligne l'intérêt. C'est sur le plan de la stratégie de développement des équipes que les informations et réflexions sont les plus incomplètes.

Parmi les principaux points qu'il conviendrait d'améliorer, citons :

- La mise en œuvre des projets : calendrier des événements, ambitions, place des publications, périodicité des réunions de travail...
- Une réflexion plus poussée sur les collaborations internes à l'unité TELEMME, pour lui donner encore plus de cohésion ; en l'état, certains axes apparaissent plutôt comme des juxtapositions d'équipes, sans que la question des échanges et des complémentarités ne soit clairement précisée.
- La présentation des partenariats extérieurs, notamment nationaux et internationaux, peut être améliorée ; en l'état de la rédaction, on découvre des listes de partenaires possibles, sans que la nature et la cohésion des réseaux ne soient abordées.
- Enfin, une modification possible de la répartition et du nombre des équipes (en réduire le nombre) ; parfois, il apparaît que certaines d'entre elles devraient être déplacées (dans le catalogue des axes) ou bien regroupées avec d'autres.



Notation

Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
TELEMME - Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale - Méditerranée	A	A	B	A	A

C1 - Qualité scientifique et production

C2 - Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 - Gouvernance et vie du laboratoire

C4 - Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%						

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 - Marchés et organisations

SHS2 - Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 - Espace, environnement et sociétés

SHS4 - Esprit humain, langage, éducation

SHS5 - Langues, textes, arts et cultures

SHS6 - Mondes anciens et contemporains



Volet Général « TELEMME »

Référence : [S2UR120001620 - TELEMME - Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale - Méditerranée -0131842G](#) -

Observations sur le rapport du comité d'experts AERES.

1 - Observations générales

*Sur le délai de transmission du rapport

Le rapport a été transmis à l'UMR TELEMME, via l'Université de Provence, le 18 avril, soit 8 semaines après la visite (16 février). On ne peut que regretter un délai excessif qui aboutit à réduire les possibilités de dialogue avec l'UMR et l'établissement auquel elle est principalement rattachée.

* Economie générale du rapport

L'organisation du rapport est très déséquilibrée puisque l'évaluation du « Bilan » de TELEMME donne lieu à un peu moins de 5 pages très générales, tandis que celle du « Projet » est détaillée groupe par groupe de recherches sur presque 13 pages. Cette évolution, le gonflement de l'analyse du projet au détriment de celle du bilan, qui n'est pas propre au rapport sur TELEMME, mais qui est ici particulièrement marquée, tient surtout à l'évolution de l'évaluation AERES en général depuis 2009, aux instructions données et à leur interprétation - très variable - par les délégués scientifiques et les membres des comités.

De ce fait, le point 4 du schéma fourni par l'AERES aux comités (« Analyse équipe par équipe et/ou par projet ») tend à prendre le pas sur les autres points qui le précèdent. Or c'est le bilan - qui relève du vérifiable - qui devrait donner lieu à l'analyse la plus serrée. C'est évidemment de sa solidité que découlent la faisabilité, la pertinence, la capacité de mise en œuvre du projet. Si l'analyse du « Bilan » avait été précise, certaines des erreurs d'appréciation contestables relevées ci-après auraient pu être évitées.

*Appréciation du rapport

La direction et le conseil de laboratoire de TELEMME ne méconnaissent nullement la complexité de la tâche d'évaluation, surtout lorsque l'unité est d'une certaine taille, intégrée à une structure fédérative. Ils comprennent, en particulier, les problèmes que pose l'évaluation d'un bilan qui, selon les instructions de l'AERES devait porter sur la fin du quadriennal 2005-2008 et sur le quadriennal en cours. Ils ne sous-estiment pas les difficultés de la rédaction d'un rapport qui tente de synthétiser les appréciations d'un collectif dont l'expérience de l'évaluation est forcément inégale. Cependant, un rapport de cette nature, s'il se doit d'être critique, se doit aussi de faire reposer ses appréciations sur des éléments vérifiés et éviter des jugements parfois erronés, ou fondés sur des impressions, voire paraissant relever de l'insinuation.

*Consultation des documents soumis à l'évaluation de l'AERES

Les documents soumis à l'évaluation de l'AERES (Bilan, Projet, texte d'autoévaluation) sont consultables directement sur le site de l'UMR TELEMME. On y trouvera aussi tous les éléments constituant les documents annexes - listes de publications, de journées d'études, colloques, etc.

2 - Observations détaillées sur les parties générales du rapport

Page 3 - Historique et localisation

L'implication de l'UMR dans la MMSH est un point particulièrement souligné dans le Bilan (p. 1 et 8) et sur lequel le directeur et la tutelle universitaire sont revenus dans leurs interventions de présentation. Il est regrettable que le comité n'ait pas pris le temps de visiter les lieux, par exemple la médiathèque de la MMSH, qui est un centre de documentation intégré. Même s'il évoque positivement cette intégration p. 8, le rapport ne semble pas avoir appréhendé ce que signifie être membre constitutif et actif d'une structure collective de ce type. Pour l'illustrer, il aurait pu relever que la MMSH - et donc les UMR qui la constituent - portait un projet de labex, qui a été obtenu (Labexmed).

À noter que l'action des tutelles - Université de Provence et CNRS - apparaît très peu dans le rapport. Le fait que l'unité soit mixte ne paraît guère avoir retenu l'attention du comité. De cette méconnaissance découlent peut-être des appréciations qui laissent perplexes, notamment sur le rôle du conseil de laboratoire ou le recrutement des enseignants-chercheurs.

Page 4 - Effectifs de l'unité (et gestion des effectifs)

On aurait pu attendre que le comité s'inquiète de l'évolution du nombre de chercheurs CNRS (qui passeront de 5 à 4) et revienne sur les deux goulots d'étranglement signalés par le Bilan et, oralement, par le directeur, l'un qui pèse sur les finances du laboratoire - l'insuffisance en personnel gestionnaire (d'où l'emploi à temps plein d'un CDD) - et l'autre qui pèse sur l'accompagnement scientifique, la nécessité de renforcer le service informatique.

Page 5 - Points forts

Le comité a bien voulu en reconnaître quelques-uns, mais d'autres apparaissent plus loin dans son analyse, qui auraient pu figurer ici :

- La MMSH dont TELEMME est l'un des éléments constitutifs et actifs : implication dans la direction de la Maison, médiathèque, direction de deux pôles par des membres de TELEMME sont responsables, participation aux programmes collectifs de la MMSH, à commencer par le réseau d'excellence européen Ramsès2), voir Bilan p. 4, 8, 12, 34.

- L'indication que 4 membres de l'UMR ont été élus à l'IUF, qu'un membre est titulaire d'une chaire Jean Monnet, que d'autres ont été honorés à l'étranger, que TELEMME a été ou est impliquée dans 7 contrats ANR, tout ceci impliquant des réseaux de recherches que l'UMR initie ou auquel elle collabore fortement, voir Bilan p. 28.

Il est regrettable que n'y apparaisse pas

- Une composante hispaniste qui abrite deux revues et qui fait de TELEMME l'une des unités de recherches françaises qui comptent en Espagne et dans le domaine des études hispaniques en France, voir Bilan p. 5.

Page 5 - Points à améliorer

*Point 1 : Le comité écrit à propos des « indicateurs permettant d'apprécier et de quantifier la politique de rayonnement et l'attractivité internationale de l'unité » que l'« on ne peut guère se satisfaire d'affirmations approximatives et rassurantes ».

L'UMR s'étonne de cette appréciation. Si les explications du Bilan (p. 14) lui paraissaient peu convaincantes, le comité aurait pu utiliser les documents fournis pour le bilan (liste des colloques, journées d'études, séminaires, liste des publications par exemple), sans même prendre en compte les

actions portées par la MMSH dans lesquelles TELEMME est impliquée. Il avait donc à sa disposition, sinon des indicateurs, du moins des indications comptabilisables :

- 24 colloques internationaux avec la participation de 119 universitaires ou chercheurs étrangers, venant de 90 centres différents et de 22 pays (24 Espagnols, 34 Italiens, 7 Allemands, 8 Marocains, 7 Algériens, etc.), organisés à Aix depuis 2006 ;
- 3 colloques co-organisés par TELEMME à l'étranger (Espagne, Italie, Maroc), ces trois dernières années, hors programme européen d'excellence ;
- 145 universitaires et chercheurs étrangers, originaires de 22 pays, intervenus en journées d'études et parfois en séminaires depuis 2006 (51 Italiens, 38 Espagnols, 8 Américains, 7 Belges, 7 Canadiens, 6 Suisses, etc., représentant environ 110 institutions différentes) ;
- 107 interventions de membres de l'UMR à l'étranger dans 23 pays (hors établissements français et hors programme européen d'excellence ; hors associés et doctorants) ;
- 3 chercheurs de l'unité actuellement en détachement à l'étranger (États-Unis, Maroc, Tunisie) ;
- 8 thèses en cours en cotutelle (aucune dans le quadriennal précédent), plus 13 doctorants venus d'universités étrangères (dont 4 Italiens, 2 Japonais, 2 Tunisiens) ;
- 11 ouvrages publiés à l'étranger par des membres de TELEMME (hors associés et doctorants) depuis 2006 (dont 7 en Espagne), plus 12 publiés par les écoles françaises à l'étranger ;
- 99 autres textes - articles ou contributions - publiés en langue étrangère par des membres de l'unité (hors associés et doctorants) depuis 2006, dont 58 en espagnol, 21 en italien, 19 en anglais.

*Point 2 : Sur les relations avec les collectivités territoriales « encore très limitées », il a déjà été précisé combien une telle appréciation, ne reposant que sur le constat de financements réduits, était erronée. Là encore, la simple lecture du bilan et des activités aurait du conduire à une appréciation plus mesurée.

Il faudrait ajouter

- que l'UMR, qui a une implantation locale, n'a pas une vocation prioritairement locale à la différence de nombre de centres de recherches régionaux ;
- que les collectivités territoriales ont des politiques très différentes selon les régions. L'un des choix de la région en matière de soutien à la recherche - une région qui porte de nombreux établissements d'enseignement supérieur, dont 6 universités (4 d'importance) - est d'attribuer des allocations de recherche (elles concernent régulièrement des doctorants de TELEMME, 3 actuellement, ce qui représente sur le plan financier un aide non négligeable).
- que les principaux projets de recherche soutenus par la région passent par la MMSH ou l'Université, ce dont « profite » directement l'UMR, à commencer par CartoMundi (Bilan p. 33-34) qui est porté par un de ses chercheurs dans le cadre du pôle Cartographique dont il a la responsabilité et qui, évidemment, relève aussi des actions de l'unité. Il en va de même pour le pôle « Images et sons », pour le programme MIMED, etc ;
- que l'UMR est un partenaire régulier des collectivités et des services qui en dépendent. Elle est reconnue comme telle. Elle co-organise de nombreuses manifestations avec les Archives départementales, les Archives municipales des grandes villes de la région, certains musées, le Rectorat de l'Académie, etc. sans que cela n'abonde son budget (tout ceci est vérifiable dans les documents fournis et le site) ;

Quant à « Marseille capitale européenne de la culture 2013 », qui n'est nullement une « opportunité » à « saisir » pour renforcer des relations qui n'en ont guère besoin, non seulement l'UMR, à

travers plusieurs de ses groupes (équipe 2 de l'axe par exemple) et sa participation aux initiatives de la MMSH, est bien présente, mais encore elle en a fait l'un des éléments du projet de recherches de l'un de ses groupes du quadriennal à venir (équipe 2 de l'axe 4), travail préparé en amont par plusieurs journées d'études dont une avec Bernard Latarjet, responsable du pilotage de l'opération (Bilan, p. 20).

*Point 3 : La question de « la pertinence de maintenir en activité 13 équipes » se poserait si cette structure était un frein à l'activité, or le rapport reconnaît la richesse de cette activité et sa productivité. Cette structuration, qui a donc fait ses preuves jusqu'à présent, a été maintenue sous d'autres formes pour le quadriennal 2012-2015. La façon tout à fait démocratique - dans la tradition de l'UMR - dont cette organisation a été mise en place et validée par le conseil de laboratoire, est décrite en détail dans la partie Projet (p. 4). Le comité aurait pu relever - et critiquer s'il le jugeait nécessaire - ce processus et l'évolution sensible qu'il a induite par rapport au fonctionnement actuel (passage de « programmes » à « axes », effort de rigueur dans la constitution des groupes de recherches).

Ajoutons que ce mode d'organisation ramifié se retrouve, sous d'autres appellations, dans les UMR comparables à TELEMME par leur taille, leurs domaines et leur implantation régionale, par exemple le CERHIO (Rennes) avec 3 axes, subdivisés en 10 thèmes, eux-mêmes découpés en 23 sous-thèmes, FRAMESPA (Toulouse), réparti en 11 équipes, divisées en 43 ateliers, l'IRHIS (Lille) organisé en 3 équipes, subdivisées en 12 thèmes, plus 4 projets transversaux, le LARHRA (Lyon) divisé en 5 équipes, subdivisées en 19 axes, plus un pôle méthode.

*Point 4 : Ce point coïncide en grande partie avec l'une des remarques critiques qui se trouvent dans le texte d'autoévaluation élaboré par l'UMR à la demande de l'Université (p. 1). On aurait aimé que le rapport mentionne, même pour en montrer les lacunes éventuelles ou l'insincérité, cet effort de regard critique et qu'il signale ce qu'il reprend à son compte.

À noter que l'expression « accorder plus d'importance aux travaux conduits dans la durée » est contradictoire avec le souci de l'UMR, reconnu à plusieurs reprises par le rapport, de se situer dans une continuité (notamment p. 5 : Points forts) ; d'autre part, elle peut être lue comme une interrogation sur le choix de recomposer les équipes et les projets à la fin de chaque échéance programmée. Or il s'agit bien d'un choix : cette recomposition vise à éviter la fossilisation et à assurer le renouvellement, et donc une dynamique (qui se marque en particulier par un encouragement à la rotation et au partage des responsabilités). De ce fait, « l'analyse comparée » du travail des groupes entre quadriennaux, que le rapport regrette de n'avoir pu réaliser (p. 9), n'est pas pertinente.

Page 5 - Recommandations

*Sur la politique éditoriale « très consommatrice en temps et en budget » : la remarque intrigue dans la mesure où l'édition de textes est le débouché le plus naturel, le plus valorisant et le plus valorisé de la production en SHS et qu'il est recommandé trois lignes au-dessus davantage de publications communes.

Mais, par-delà cette contradiction, l'interrogation porte sur la revue de l'UMR, *Rives*, sur laquelle, à l'évidence, le rapport porte un jugement qui aurait mérité d'être plus sérieusement établi (notamment par comparaison avec d'autres unités de recherche en SHS) :

- Coût budgétaire excessif de la revue ? 1 500 € en 2010, soit 1,3 % de la dotation de base Université-CNRS...,
- Consommation de temps ? Une part de travail d'une ITA qui assure aussi le secrétariat de l'UMR.

- Quant à affirmer que la revue publie « les seuls travaux des membres de l'unité », la consultation des seuls sommaires d'une revue qui est par ailleurs en ligne, via les principaux portails SHS, aurait évité de commettre une telle erreur. Les précisions sur l'origine des auteurs publiés ont été données plus haut ;

*Sur le nombre d'équipes, voir ci-dessus ;

*Sur la politique de collaboration internationale, voir le texte d'autoévaluation dont ce passage s'inspire (p. 2, 4 et 5).

Page 7 Appréciations sur le rayonnement, etc.

*Conférences invitées

Dans un examen approfondi du « rayonnement » de l'UMR, on aurait pu s'attendre à ce que le rapport apprécie - y compris de façon critique - le nombre d'invités extérieurs dans ses initiatives, le nombre de participations à des colloques hors TELEMME, la récurrence de certains liens sur le plan national ou international, le rôle joué dans l'animation de certains réseaux nationaux (par exemple le GIS Histoire des migrations) ou internationaux (la participation active au réseau d'excellence européen Ramsès2, le réseau « angevin », etc.), son implication dans des revues comme *El Argonauta espanol, Méditerranée*, etc. Or ce sont les « conférences invitées » que pointe le rapport, alors qu'il s'agit d'un type de « publications » très marginal dans nos domaines et, par conséquent, non significatif. Du moins si on le prend, comme TELEMME l'a fait, dans la définition qu'en donne l'AERES : « conférences données à l'invitation du comité d'organisation dans un congrès national ou international ».

*Recrutement des enseignants-chercheurs

« Le dossier demeure très discret sur la question du recrutement d'enseignants-chercheurs », lit-on non sans étonnement dans le rapport. Or, le bilan ne cache rien sur cette question et sur la politique de recrutement (Bilan, p. 9), sur laquelle, en outre, le directeur de l'UMR a donné quelques précisions dans son exposé oral, sans que cela soulève de questions de la part des membres du comité.

Le tableau « Effectifs de l'unité » (p. 4) indique que TELEMME passera de 41 à 45 enseignants-chercheurs dès le début du programme 2012-2015. Par ailleurs, il a été indiqué au comité lors de sa venue que le rattachement des enseignants-chercheurs en histoire de l'art moderne et contemporain était en cours, avec les encouragements de l'Université de Provence.

*Post-doctorants

Il y a une faiblesse que le texte d'autoévaluation a reconnue p. 2 et 4.

*Financements internationaux

Ils passent le plus souvent par la MMSH et, là encore, le texte d'autoévaluation indique qu'il faut « améliorer la réponse aux appels d'offres internationaux (programmes européens) » (p. 4) ;

*Rives méditerranéennes

Le rapport écrit qu'« il conviendrait sans doute de diminuer le nombre de publications assurées par la revue Rives et par l'université de Provence ». Il s'agit vraisemblablement d'une maladresse de rédaction

car on voit mal des évaluateurs conseiller de « diminuer » le nombre de publications dont, par ailleurs, les mêmes soulignent la qualité. Le rapport aurait été mieux inspiré en reprenant la formulation du texte d'autoévaluation rédigé par l'UMR recommandant, p. 1, de « davantage diversifier [nos] supports, bien qu'il soit légitime de soutenir les outils de communication spécifiques à l'unité ou à notre tutelle principale. Une diversification est à encourager tant sur le plan des maisons d'édition que des revues, françaises et étrangères, de premier plan ».

Sur l'ouverture de la revue à des auteurs extérieurs à TELEMME, la réponse a été apportée plus haut. Mais la responsable de la revue précise, au nom du comité de rédaction :

La revue *Rives méditerranéennes* a vocation à être la vitrine des points forts de la recherche collective portée par les équipes du laboratoire. À ce titre, les actes des journées d'étude qu'elle publie - ouvertes largement aux chercheurs extérieurs à TELEMME comme en attestent les sommaires des numéros parus - sont destinés à souligner l'avancement des problématiques et à accompagner la réflexion méthodologique. La constitution récente d'un pool d'experts extérieurs à TELEMME, destiné à donner un avis motivé sur la pertinence des articles avant publication, en garantit la qualité et le niveau scientifique. Reflet des modes scientifiques de fonctionnement de l'unité, les trois numéros annuels sont thématiques ; les auteurs des articles sont les chercheurs qui ont participé aux journées d'étude, qu'ils soient membres ou non de TELEMME, français ou étrangers.

La politique de diffusion électronique adoptée par la revue depuis quelques années (présence sur deux portails de revues : revues.org et cairn) vise à en améliorer la reconnaissance auprès de la communauté scientifique internationale, notamment par un effort consenti sur la qualité des résumés en anglais. Enfin, *Rives méditerranéennes* offre la possibilité aux jeunes chercheurs, doctorants du laboratoire, de publier une première recherche et les aide de la sorte à faire connaître leurs travaux, ce qui accompagne la politique d'encadrement des doctorants menée par l'unité.

À noter que ceci était explicite dans le bilan, p. 32.

Page 8 - Appréciation sur la stratégie

*Sur le fonctionnement de l'UMR et en particulier de son conseil de laboratoire :

Voir la demande de correction indiquée plus haut à propos de la soit disant difficulté à « saisir le rôle précis joué par le conseil de laboratoire ». La lecture attentive du bilan (p. 10) et du projet - notamment dans la description de sa préparation (p. 4) - aurait permis d'éviter les allusions que l'on trouve à deux reprises (p. 3 et p. 8) à ce sujet. D'ailleurs, le comité n'a demandé aucun éclaircissement sur ce point lors de sa visite.

*Sur les séminaires disciplinaires ou sous-disciplinaires

Ces séminaires et les lignes budgétaires correspondent aux formations disciplinaires (Géographie, Hispanisme) ou sous-disciplinaires (Histoire médiévale, moderne et contemporaine) représentées dans l'UMR. Leur but est de servir à l'encadrement de leurs doctorants, de contribuer à l'initiation à la recherche de leurs étudiants en master recherche (ainsi le séminaire d'histoire de l'Espagne est-il organisé chaque année en fonction des thématiques du master « Etudes romanes »), de permettre la prise en charge de missions pour des opérations ponctuelles n'entrant pas dans le cadre des programmes ou non financées par l'Université ou ses composantes (jurs de thèse ou HDR, comités de sélection).

*Sur les « indications chiffrées relatives aux participations effectives » aux réunions organisées par l'UMR

On ne peut que s'interroger sur cette remarque et qui, quoi qu'il en soit de ses intentions, intrigue par son caractère suspicieux. L'assistance aux séminaires et aux journées d'études est-elle l'unité de mesure de pertinence d'une initiative scientifique ? S'il y avait des normes en ce domaine, nombre de séminaires ou de cours de prestigieuses institutions - le Collège de France par exemple - devraient fermer. L'UMR TELEMME, pas plus qu'aucun autre centre de recherches, ne fait pointer à l'entrée des réunions et ne mesure l'intérêt de ce que ses groupes programment au nombre de « spectateurs ». Ceci étant dit, son assise régionale, ses liens avec le monde enseignant (Rectorat, APHG, etc.), le monde associatif ou les institutions locales, l'ouverture scientifique de ses groupes et l'intérêt de leurs travaux assurent à ses initiatives une fréquentation dont elle n'a pas à rougir.

3 - Observations sur l'examen du projet équipe par équipe

Page 9 - Généralités

Nous avons souligné plus haut l'importance que cette partie 4 (analyse équipe par équipe) tend à acquérir par rapport aux points précédents, d'où un déséquilibre poussé ici très loin. Mais un deuxième problème - lui aussi commun à nombre de rapports - touche à la compréhension de la notion d'équipes en SHS, et particulièrement dans leur versant LSH. La notion d'équipe - telle qu'elle est entendue par exemple au CNRS - est adaptée à l'analyse des grandes unités scientifiques composées, elles, de véritables « équipes » jouissant d'un large autonomie, tant sur le plan des recherches que sur celui des moyens humains et financiers, ce qui justifie un examen équipe par équipe.

Elle ne correspond pas en tout cas à l'organisation de TELEMME dont les équipes sont des groupes, constitués selon des modalités décrites précisément dans le projet (p. 4 et 5). En particulier, ces groupes sont constitués de membres statutaires égaux entre eux, sur la base d'une thématique collectivement élaborée. Les membres de l'UMR peuvent s'inscrire à deux de ces groupes, ce que la plupart ont fait, et participer ponctuellement à d'autres. Cette règle ainsi que le regroupement en axes visent à encourager les initiatives communes à plusieurs groupes. Les axes sont un affichage de ce que l'UMR considère comme ses orientations de recherche significatives, mais ils ne constituent en rien un écran entre les groupes. C'est pourquoi l'analyse du projet doit être avant tout globale.

Certains des critères d'évaluation choisis par le comité appellent donc quelques remarques :

- Repérer les HDR dans les groupes pour en pointer l'absence éventuelle paraît renvoyer à une conception hiérarchisée de la recherche qui n'est pas celle de l'UMR, dont les groupes sont constitués - volontairement - sur la base d'un projet réunissant enseignants-chercheurs et chercheurs sans considération de statut. Ajoutons que le calcul des HDR n'a pas grand sens non plus dans la mesure où des recrutements d'habilités et des soutenances vont avoir lieu en cours de programme.
- Au stade du projet, le conseil de laboratoire n'a pas cherché à imposer l'inscription des doctorants dans les groupes, d'autant que la situation est sur ce plan aussi très fluide par suite des soutenances, d'abandons éventuels, d'inscriptions nouvelles. Les chiffres fournis sur ce point ne sont qu'indicatifs. Le texte du projet, p. 5, était très clair sur ce point : « Pour chaque équipe sont indiqués les noms des membres statutaires qui la composent, les membres associés et les doctorants qui ont participé à l'élaboration du projet. Les autres associés ou doctorants sont en cours d'inscription dans les équipes ». On ne peut donc tirer aucune conclusion du nombre de doctorants affiché ;
- Le critère de « l'héritage » est lui aussi contestable, dans la mesure où, comme il a été dit, l'entretien de « traditions » ne signifie pas l'immobilisme et où le renouvellement thématique est systématiquement encouragé. En bonne recherche, à choisir un critère c'est plutôt celui-ci qui aurait pu être valorisé ;
- Pour les autres critères, l'UMR a préféré privilégier l'argumentation scientifique et la sincérité en matière de calendrier ou de collaborations plutôt que de fausses précisions. En ce qui concerne le calendrier, la remarque de Sylvie Daviet, PR de Géographie, co-responsable de l'équipe 1 de l'axe 1 et membre du conseil de laboratoire, peut être généralisée : « Plus généralement, il ne nous

semble pas pertinent de dérouler un calendrier détaillé de 2 à 5 ans avant les échéances dans la mesure où nos agendas sont désormais fortement conditionnés par la participation à un contrat pluriannuel (national type PUCA ou ANR ; international de type AUF ou Européen). L'obtention de tels contrats, pour lesquels nous candidatons régulièrement, est de nature à bouleverser nos agendas comme nos partenariats ; il semble illusoire de les détailler pour les modifier ensuite à l'épreuve du temps et du réel »

Le conseil de laboratoire aurait apprécié que le rapport signale l'autoévaluation qui sera mise en place lors du programme à venir.

Page 10 et suivantes - Appréciation équipe par équipe

Tous les responsables de groupes n'ont pas souhaité répondre. On notera que le comité n'a posé aucune question sur le projet au cours de sa visite.

Axe 1 - Environnement, paysages et mutation des territoires

1 - Environnement, aménagement, développement durable, Europe méridionale Méditerranée

Plusieurs doctorants vont rejoindre l'équipe. Un PR de Géographie, recruté en 2010, viendra renforcer l'équipe.

Pour le calendrier, outre la remarque mentionnée ci-dessus, le recrutement de nouveaux collègues géographes en 2010 rendait inopportun le verrouillage d'un calendrier qui ne leur aurait laissé aucune marge d'initiative. Par ailleurs, la réponse aux appels d'offre rend fallacieuse toute programmation. À titre d'exemple, il a été obtenu en juin 2010 un projet MUCONEM (Mutations Contemporaine de l'Energie en Méditerranée) dans le cadre d'un appel HOMERE au sein de la MMSH. Le réseau constitué à l'occasion de cet appel a vocation à constituer un programme de recherche international financé aux environs de la période 2012-2014. Enfin il faut souligner le rôle de l'activité scientifique organisée avec nos partenaires

Le projet fait ressortir un classement entre partenaires de niveau régional, national et international.

2 - PATERMED

Plusieurs doctorants vont rejoindre l'équipe, ainsi qu'un PR de Géographie. Des HDR sont en cours de préparation. L'équipe est intégrée à un réseau de six laboratoires. La recherche de nouveaux financements est prévue pour 2012.

Le projet relève aussi d'une recherche fondamentale (modélisation par système multi-agents d'un vignoble), qui ne peut être en aucun cas considérée comme « conjoncturelle ». L'évaluation du programme par l'INRA a fait qualifier sa démarche de particulièrement novatrice.

Les liens avec les collectivités territoriales, notamment de l'aire toulonnaise, reposent sur la dimension fortement opérationnelle de certaines actions du projet.

Le calendrier de travail comprend

- en 2011 la participation à 4 colloques internationaux, la publication d'un numéro spécial de la revue *Méditerranée* (n° 115 « Faire reculer la ville, se protéger de la mer »), des actions de formation en SIG pour les partenaires professionnels (juin) ;

- en 2012, l'organisation d'un colloque international à l'automne, à Aix, sur la caractérisation et la protection des terroirs agricoles, la publication d'un atlas des paysages viticoles et oléicoles, des journées d'études à l'université Montpellier (en mars, dans le cadre de l'ANR), des actions de formation en traitement de l'image pour les partenaires professionnels ;

- en 2013, un numéro spécial de *Méditerranée* sur les vignobles méditerranéens, un colloque de restitution de l'ANR à Paris à l'automne et des journées de restitution auprès des partenaires professionnels à la Chambre d'agriculture du Var en juin.

Axe 2 - Individus, identités, corps social

3 - Genre et transgressions

L'équipe s'inscrit dans une longue tradition d'histoire des femmes à Aix, depuis la création en 1972 du CEFUP (Centre d'études féminines de l'Université de Provence) à l'initiative d'Yvonne Knibiehler et Marcel Bernos. Devenue le groupe Femmes-Méditerranée avant d'être rebaptisée, en 2010, GeFeM (Genre-Femmes-Méditerranée), l'équipe travaillant sur le Genre s'est pérennisée en s'appuyant à la fois sur le noyau des membres de TELEMME et sur l'implication forte de chercheurs associés, venus en particulier d'autres équipes de la MMSH - plusieurs membres de l'IREMAM participent ainsi activement aux travaux du groupe. Ce dernier affiche en effet une ambition marquée de pluridisciplinarité dans l'approche des questions de genre, tout en participant au renouvellement des approches en histoire des femmes. L'équipe GeFeM par son souci de maintenir et développer une approche interdisciplinaire de sa production scientifique s'inscrit dans la politique de l'INSHS qui a identifié les études sur le genre comme carrefour des disciplines au sein des SHS (cf. le comité de pilotage conduit par S. Laugier qui a reçu pour mission de la part du directeur de l'INSHS de mettre en place un réseau interdisciplinaire sur le genre). Depuis 2010, par ailleurs, l'INSHS a choisi le genre comme thématique prioritaire pour favoriser cette orientation politique. Un membre de l'équipe GeFeM a également été désigné par la mission pour la place des femmes au CNRS pour représenter la MMSH et l'Université de Provence lors de l'opération de recensement national des recherches sur le genre qui s'achève le 31 mai.

L'enracinement de l'équipe est également lié à l'existence de deux cours de licence portant sur l'histoire des femmes dans les quatre périodes de l'histoire. Ces cours donnent lieu à des masters dont les étudiants participent aux activités du groupe. Un de ces enseignements (HIS F 07) est assuré, pour la période moderne, par une des responsables de l'équipe.

Les relations internes au laboratoire ont toujours été réelles et fructueuses, que ce soit par l'intermédiaire de membres du groupe qui participent avec leur thématique genrée à d'autres équipes de TELEMME, par les journées d'études communes et par la participation de chercheurs d'autres équipes à nos publications. Loin d'être isolée, l'équipe est au contraire présente dans les réflexions des autres équipes de TELEMME et au sein de la MMSH. Au sein de TELEMME, elle poursuivra en particulier, dans le cadre du nouveau quadriennal, les collaborations entreprises à titre individuel ou collectif avec les équipes 1 (*Corps*) et 2 (*Écritures de soi*) de l'axe 2, ainsi qu'avec l'équipe 1 (*Culture et politique au XVIII^e siècle et sous la Révolution française*) de l'axe 5 ou l'équipe 2 de l'axe 3 (*D'une rive à l'autre : les économies méditerranéennes*). Ces échanges ont déjà donné lieu à plusieurs journées d'études communes (cf. bilan p. 26 et liste des journées d'études) et se poursuivront évidemment, dès l'automne 2011. Le projet présenté est sans ambiguïté.

Les partenaires scientifiques extérieurs relèvent à la fois de collaborations que le groupe a entamées depuis sa fondation en fonction de ses thématiques, et de son intégration dans différents réseaux - nationaux ou internationaux - portés ou non par la MMSH. Dans le premier cas, la collaboration se prolongera avec D. Larguèche (Laboratoire Patrimoine de Tunisie, Faculté des Lettres, Université La Manouba-Tunis), M. Segarra (Directrice du Centre Dona i literatura/Chaire Unesco Femmes, développement et cultures, Facultat de Filologia, Universitat de Barcelona) et E. Avdela (Professeur en

Histoire Contemporaine, Département d'Histoire et Archéologie, Université de Crète) notamment. Leurs interventions régulières dans nos séminaires, journées d'études ou colloques ainsi que leurs contributions régulières à nos ouvrages collectifs permettent également des regards croisés et des analyses comparatives nécessaires au vu de la spécificité du champ scientifique que nous partageons. Les thématiques choisies par l'équipe GeFeM pour le quadriennal à venir l'ont été en collaboration étroite avec nos collègues précitées. Les problématiques de la transgression comme celle de la créativité féminine se posent dans tous les pays et à toutes les échelles dans le monde académique. Les études sur le genre ne se sont pas développées au même rythme partout et les avancées sectorielles des unes doivent renouveler les travaux des autres. Non seulement la dynamique des collaborations et des échanges vaut ici comme dans les autres champs de recherche mais elle est intrinsèquement constitutive de l'analyse dont les dimensions culturelles sont importantes.

À l'échelle de la MMSH, des discussions sont en cours avec des membres d'autres laboratoires (IREMAM, LAMES, IDEMEC) pour l'élaboration d'un nouveau programme transversal qui succéderait au programme Paternité/Maternité qui s'achève en juin 2011 (deux colloques auxquels l'équipe GeFeM a participé ont été organisés et vont donner lieu à publication collective). L'organisation annuelle d'une journée « Jeunes chercheurs » conduisant des travaux sur le genre a permis de renforcer les collaborations avec les autres équipes de TELEMME et les laboratoires de la MMSH par la participation de doctorant-e-s ou de discutant-e-s issu-e-s de ces autres structures (IDEMEC, IREMAM, LAMES).

Sur le plan national, comme il est écrit dans le bilan, p. 29, l'équipe GeFeM a rejoint depuis 2008 la **Fédération de recherche sur le genre** (Fédération RING) et est représentée au sein de son bureau. La Fédération constituée sur les conseils du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, reconnue par ses instances (note de février 2009) fait suite au **Réseau Interuniversitaire et Interdisciplinaire National sur le Genre**. Les équipes qui la constituent partagent une même problématique scientifique qui implique la reconnaissance du caractère sexué de l'organisation des sociétés humaines et la prise en compte de la construction sociale et symbolique des catégories de sexes et des rapports entre les sexes. L'étude des rapports de genre traverse tous les domaines, des pratiques politiques aux représentations sociales, de la formation des disciplines à leur institutionnalisation. Elle exige une approche pluridisciplinaire qui est également une des caractéristiques de l'équipe aixoise. La **Fédération RING** a pour objectif la coordination des pôles d'enseignement et des équipes de recherche. Elle accueille aussi des enseignant.e.s et les chercheuses ou chercheurs isolé.e.s. Elle assure la diffusion des études sur le genre au niveau non seulement national, mais européen et international, par la constitution de réseaux. Son activité a pour but d'enrichir les problématiques existantes en favorisant les échanges critiques à l'intérieur de chaque discipline et entre les disciplines. Le RING organisera son premier comité directeur de 2012 à la MMSH reconnaissant ainsi le rôle de premier plan tenu par les chercheur-e-s aixois dans ce champ de la recherche.

Depuis 2005, le GIS Réseau National des MSH a développé une politique d'axes de recherche transversaux. Plusieurs thèmes ont été retenus et ont donné lieu à des activités diverses. L'un d'entre eux, « Etudes sur le genre » a été organisé et soutenu au sein du bureau du GIS par S. Denèfle, directrice de la MSH de Tours. De 2006 à 2008, diverses activités ont été conduites dans ce cadre. L'équipe GeFeM a participé à chacune d'entre elles. A l'issue de la rencontre organisée en juin 2009, un projet d'école thématique d'été a émergé de façon à approfondir les collaborations mises en œuvre. Un dossier porté par l'équipe GeFeM au nom de la MMSH a été déposé en juin 2010 auprès du CNRS pour une école thématique. Ce projet a réuni dans son comité scientifique de nombreux chercheurs étrangers et les personnalités françaises spécialistes du genre et responsables de différents réseaux spécialisés. Le comité d'organisation était composé de chercheurs de huit MSH du réseau national et dirigé par S. Denèfle (MSH TOURS), R. Deguilhem (MMSH-IREMAM-GEFEM) et K. Lambert (MMSH-TELEMME-GEFEM). Le dossier en cours de finalisation de cette école thématique « Genre : penser les résistances » sera déposé en juin 2011 à la délégation CNRS PACA par les deux membres de l'équipe GeFeM. En 2011, le GIS Réseau National des MSH redéploie sa politique d'axes de recherche transversaux et a souhaité redéfinir ses priorités thématiques. Il nous a donc semblé essentiel d'inscrire dans le premier appel à projets du GIS le travail collaboratif important qui a été déjà réalisé par les chercheur(e)s travaillant sur le genre dans les équipes des MSH et nous avons choisi de répondre à l'appel à projet porté par la MSH de Tours.

Compte tenu de ses atouts, le réseau peut être un élément dynamique de l'établissement d'un

regroupement pérenne qui pourrait prendre la forme d'un programme COST au sein duquel l'équipe GeFeM continuera d'avoir d'une participation majeure. De surcroît, les collaborations créées devraient être porteuses de dépôt de programmes de recherche, notamment de type ANR ou FSE.

Sur le plan international, l'équipe a participé activement à l'élaboration du projet Marie Curie d'*Initial Training Network* porté par la MMSH et intitulé "*GenderMed : Gender, Transgressions and Norms in the Euro-Mediterranean*". Ce projet de réseau, qui sera déposé pour la deuxième fois fin 2011 (une fois effectués les remaniements suggérés à l'issue de la première candidature), associe de nombreux partenaires à l'échelle européenne et méditerranéenne : Casa de Velazquez, Université de Valencia, Université de Tübingen, Freie Universität de Berlin, Université de Londres, Université de Bruxelles, Université Hassan II à Casablanca, Université Saint-Joseph à Beyrouth. Au sein de ce projet, l'équipe 3 est porteuse, en association avec l'ULB et Hassan II, du *Workpackage "Gender, Marginality, Criminality"* et de la *Training Task "Gender and Transgressions: Practices, Strategies, Representations in the Euro-Mediterranean Space (16th-21st centuries)"*.

Enfin, une collaboration étroite a débuté avec le réseau européen "*Gender in the European Town (early modern to modern)*" piloté par D. Simonton (University of Southern Denmark, Kolding), et plus particulièrement avec le groupe "*Economy*" de ce réseau, coordonné par A. Montenach - également coordinatrice de l'équipe 3 - et Søren Bitsch Christensen (University of Aarhus, Danemark). Une rencontre de deux jours entre ces deux équipes est organisée à Aix (MMSH) les 1^{er} et 2 septembre 2011 sur le thème "*Gender and Luxury in the Urban Economy (1700-1914): a European perspective*". L'objectif de cette rencontre est d'élaborer un ouvrage collectif. La participation à ce réseau a été signalée dans le bilan de l'UMR p. 15 et figure dans le projet, avec toutes les autres collaborations, p. 22.

4 - Lien social, lien moral : éthique et politique (XI^e-XVII^e siècle)

L'équipe s'appuie sur des programmes en cours au sein de l'UMR, dont le programme ANR *Gouvaren* et le programme *Leopardus*, qui consiste en la publication des registres de l'enquête générale commanditée en Provence par le roi Robert Ier de Naples en 1332-1334 (deux tomes déjà parus aux éditions du CTHS en 2009 et 2010). Ce dernier programme -qui se poursuivra lors du prochain quadriennal- repose sur une équipe reconnue de spécialistes internationaux de la Provence médiévale, parmi lesquels on compte notamment des universitaires nord-américains (Canada : M. Hébert, J.L. Bonnaud ; USA : D. Smail). Cette équipe se réunit régulièrement à la MMSH (une fois par an).

En outre, le choix de la thématique de l'éthique en politique a été induit notamment par la volonté de poursuivre les travaux entrepris depuis une vingtaine d'années sur la question de la construction de l'État et des modes de gouvernement dans les États angevins de Naples-Provence entre XIII^e et XV^e siècle, travaux qui ont donné lieu à différents colloques (actes publiés dans la collection de l'École française de Rome) ainsi qu'à une collaboration active entre les membres de l'équipe et les universitaires napolitains (particulièrement avec l'université Federico II de Naples). Le prochain de ces colloques, organisé par les membres de l'équipe, se tiendra à la MMSH les 20-22 octobre 2011.

L'équipe s'inscrira dans le cadre de l'axe 2 par sa participation active, à l'image du précédent quadriennal, aux journées d'étude communes organisées chaque année (une par an) qui regroupent la totalité des équipes de l'axe.

Axe 3 - Mobilités, circulations, échanges

1 - Migrations, circulations et territoires en Méditerranée XIX^e-XXI^e siècle

Plusieurs HDR seront soutenues dans l'équipe dans le courant du quadriennal.

L'UMR, via ce groupe, est membre fondatrice du GIS « Histoire des migrations », qui est en train de se mettre en place, avec la CNHI et deux grandes UMR, le CRH (EHESS) et le CHSXX (Université Paris I).

Cette équipe porte le programme pluridisciplinaire MMSH MIMED, soutenu par un appel d'offre du Conseil régional.

C'est dans ces cadres collectifs que la programmation précise du travail s'inscrit.

2 - *D'une rive l'autre : les économies méditerranéennes et leurs mondes de l'époque moderne à nos jours*

L'effectif déjà en place comporte 5 doctorants dont 2 allocataires et le groupe est appelé à s'étendre.

Des coopérations avec des universités étrangères sont régulières et tout à fait identifiables : Barcelone, Bari, Rome, etc. Une partie d'entre elles sont communes avec le GIS « Histoire maritime » dont l'UMR TELEMME est devenue partie prenante dans le quadriennal en cours.

Le calendrier et les objectifs sont précisés : un séminaire bimestriel, des journées d'études avec le CMMC de Nice, un ouvrage collectif sur l'intermédiation marchande. La participation à « Marseille, capitale européenne de la culture 2013 » est précisée.

Le regroupement envisagé dans le rapport entre les 2 équipes de cet axe, vu leurs objets, n'a pas de pertinence scientifique et c'est pourquoi il n'a pas été encouragé. Ce qui ne signifie pas l'absence de travaux communs.

- *Atelier Temps et Territoires de la désindustrialisation en Europe, du traité de libre-échange (1860) à l'Union européenne* (ANR en projet)

La conception de désindustrialisation est neuve dans l'historiographie. Il est en effet l'objet d'études dans plusieurs centres (Besançon, Toulouse, Mulhouse et Belfort) avec lesquels TELEMME est en réseau. N. Stoskopf (Mulhouse/Belfort) est venu à Aix le 15 avril 2011 pour confirmer le partenariat.

La démarche de l'atelier s'inscrit dans le cadre des études méditerranéennes et dans la perspective qui est banale à TELEMME, celle du comparatisme avec d'autres régions d'Europe afin de mettre en évidence les particularités de la désindustrialisation dans son espace de référence.

Le projet - comme ceux que le responsable de l'atelier a déjà portés et qui apparaissent dans le bilan de l'unité - est résolument pluridisciplinaire. C'est pour construire cette pluridisciplinarité dans le projet d'ANR que la forme de l'atelier a été choisie.

Axe 4 - La culture comme projet

Les deux groupes qui structurent cet axe sont fondés sur la volonté de faire converger des recherches de géographes et d'historiens dans une perspective d'approche culturelle autour de travaux sur l'espace et le temps. Ces deux groupes sont étroitement liés et les interventions orales de Boris Grésillon (géographe) et Maryline Crivello (historienne) l'ont souligné lors des entretiens. Une rencontre commune est prévue en 2013 et devrait s'associer aux manifestations de Marseille-Provence 2013, comme indiqué par l'équipe 2 de cet axe. L'équipe 1 est dirigée par un géographe et une historienne.

1 - *Figures du temps, projections de l'avenir. Récits, images, cultures* (espace euro-méditerranéen. XVII^e-XXI^e siècle).

L'héritage et le maintien des collaborations scientifiques internationales : ce groupe est héritier du programme euro-méditerranéen du 6^{ème} PCRD de la MMSH dont la temporalité a croisé celle du quadriennal en cours. Dans ce contexte scientifique se sont tenus trois colloques centrés sur les questions mémorielles et les usages du passé de septembre 2006 à juin 2007 en collaboration avec la Bibliotheca Alexandrina (Alexandrie), le Centre des Etudes Helléniques (FNRS, Athènes) et l'Université d'Oxford. Ces collaborations internationales ont permis, dans la continuité, l'obtention d'une ANR (Imasud) financée également par l'IRD (Institut de la recherche et du Développement) pour le financement des contributions de nos partenaires marocains. C'était l'une des spécificités de l'appel d'offre "Les Suds, aujourd'hui", qui était d'attribuer un financement uniquement aux projets capables de structurer un échange scientifique international. Le partenariat franco-marocain a permis l'organisation du colloque de Marrakech (1er-3

mars 2011) en collaboration avec l'Université de lettres et de sciences humaines de la ville et l'Université Aïn Chock de Casablanca. Un premier ouvrage, *Les échelles de la mémoire en Méditerranée* (Actes Sud, 2010) résulte de ce travail international au long cours (voir, l'origine institutionnelle des contributeurs). Un second est en cours d'édition. Ces collaborations internationales se conforteront dans les années à venir (conventions de recherches et publications en cours).

Par ailleurs, ce groupe travaille en étroite collaboration avec le Pôle transversal de la MMSH et coordonne le comité international du projet financé par Euromed-Heritage (MedMem), dirigé par l'INA-Méditerranée et la COPEAM (Conférence permanente de l'audiovisuel en Méditerranée). Trois rencontres internationales se sont déjà tenues (octobre 2009 à Amman en Jordanie ; avril 2010, Ministère des affaires étrangères à Paris ; octobre 2010 à Alger ; mai 2011 à Chypre). Les projets - en particulier un colloque international - est à l'étude. Le travail est visible sur le site en ligne de la MMSH et de l'Ina.

L'UMR Telemme est un partenaire scientifique déterminant pour l'INA-Méditerranée et mène depuis une décennie avec l'institution une politique de coopération internationale pour l'exploitation scientifique des fonds patrimoniaux télévisuels en Méditerranée. Ces travaux communs ont donné lieu, outre des colloques et des journées d'études, à l'ouvrage *Télévision et Méditerranée. Généalogies d'un regard*, édité en 2008 par l'INA-Paris. De nombreux Masters et plusieurs Doctorats, soutenus ou en cours, sont fondés sur les archives de l'INA-Méditerranée. Un site collaboratif, « Repères méditerranéens », a été conçu sur le modèle des fresques hypermédias de l'INA, sous la direction scientifique des chercheurs de Telemme et un financement régional (<http://www.ina.fr/fresques/reperes-mediterraneens>). Ceci est précisé dans le bilan, p. 36.

Les points 4 et 5 ne sont pas des axes de recherches prioritaires. Ils ont été indiqués afin de montrer les croisements avec des groupes d'autres axes de l'UMR (en particulier l'axe 1, groupe 2) pour des journées d'études.

Les noms des doctorants n'avaient pas été mentionnés à ce stade du projet, conformément à ce qui est indiqué dans la préparation du projet. A ce jour, 4 doctorants sont inscrits.

Le calendrier de travail prévu par le groupe en interne sera discuté le 25 mai 2011 afin d'être au plus prêt des réalités de travail. Il propose un exercice fondé sur une trilogie de rencontres (passé, présent, futur) dont la mise en œuvre demande réflexion. A ce jour, des collaborations se sont formalisées avec l'UMR IRICE (Paris 1), la MSH de Grenoble, l'IFPO-Beyrouth et la faculté de Marrakech. Le résultat d'une participation à une ANR et d'un financement spécifique de l'association MP13 exigent de la prudence dans la diffusion d'un calendrier totalement arrêté.

2 - Ville, culture et grands projets

Le rapport paraît regretter que l'équipe 2 de l'axe 4 *Ville, culture et grands projets* ne figure pas dans cet axe. Outre son choix politique d'afficher un axe « Culture » et la réelle proximité de ce groupe avec le groupe 1 de cet axe, l'UMR ne souhaitait pas voir se reconstituer un axe pour « géographes », ce qui aurait été contraire à sa volonté de pluridisciplinarité.

À noter que le responsable du groupe vient de soutenir son HDR.

Axe 5 - Les espaces du politique (XVIII^e-XXI^e siècles)

2 - Imaginaires nationaux et identités territoriales : du local au transnational (réseaux, médiations et transferts culturels en Méditerranée des Lumières à nos jours)

Un MCF Etudes hispaniques, nouvellement recruté, est inscrit dans ce groupe, ainsi que quatre doctorants.

Le projet du groupe porte sur l'Espagne, le Portugal, la France et l'Italie et dispose de partenariats internationaux anciens et structurés (voir bilan, p. 17 et 30).

Conclusion générale sur les fiches projets

Elle n'appelle pas de commentaires particuliers, sinon que certains des points très légitimement soulevés trouvent leur réponse dans le bilan de l'UMR et que des réponses ont été apportées plus haut tant en ce qui concerne la structuration des axes et des groupes, que les collaborations internes ou le refus des effets d'annonce.

Marseille le 18/07/2011

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président du Conseil Scientifique

La Directeur de l'UMR 6570 TELEMME
Jean-Marie GUILLON

Denis BERTIN

